



Université Saint-Joseph de Beyrouth

2012 | **RAPPORT DU RECTEUR SUR**
2013 | **L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH**



www.usj.edu.lb

MOT DU RECTEUR.....	3
MISSION.....	4
L'USJ EN CHIFFRES.....	5
LA GOUVERNANCE.....	8
L'ADMINISTRATIF.....	12
L'ACADÉMIQUE.....	16
LA RECHERCHE.....	22
L'INTERNATIONAL.....	26
LES INSTITUTIONS.....	29
L'HÔTEL-DIEU DE FRANCE.....	34
LA VIE ÉTUDIANTE.....	37
LES ANCIENS.....	40
LA LEVÉE DE FONDS.....	42
LA COMMUNICATION.....	44
LA MISSION SOCIALE.....	45
LA MISSION CULTURELLE.....	50
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.....	56
LE CONSEIL STRATÉGIQUE.....	58



Je suis très heureux de redécouvrir avec vous notre Université dans sa marche en avant par le prisme de ce rapport sur l'Université Saint-Joseph. Etant moi-même un « vieux » de l'USJ, puisque j'y ai passé quatre ans dans les années 1970 pour y étudier et obtenir une double licence en philosophie et en théologie, je mesure, en relisant les pages de ce document, le parcours valeureux de notre Alma Mater depuis cette époque jusqu'aujourd'hui : de cinq ou six facultés prestigieuses fédérées sous le nom de l'USJ à une Université dotée d'une Charte pour tous et valable pour tous; de trois mille étudiants à plus de 12.000 de nos jours. Et pourtant, les valeurs d'hier n'ont pas changé mais elles ont su s'adapter à leur époque : ainsi, on retrouve encore aujourd'hui le souci de créer un environnement et un apprentissage stimulants pour le cœur et l'esprit, l'engagement pour l'excellence dans le sens du magis¹ de la tradition pédagogique jésuite, la contribution à faire avancer le savoir

scientifique et littéraire, la fierté légendaire d'appartenir à notre pays le Liban et d'y appuyer la convivialité, le pluralisme et la liberté.

Depuis presque deux ans déjà, j'apprends à connaître de mieux en mieux notre Université d'une manière proche et directe. J'en découvre chaque jour les ressources humaines qui sont des ressources précieuses mises au service de sa mission. J'ai désormais la certitude que l'USJ a une idée claire de son identité forte et de sa mission éducative, une identité et une mission bien enracinées dans le passé et se projetant résolument dans l'avenir.

J'avais observé, durant mes mandats de doyen, le développement de l'Université et les interrogations qu'elle se posait quant à tel ou tel autre dossier. C'est pourquoi il a été évident, lorsque j'ai pris mes fonctions de recteur, de poursuivre les réformes déjà engagées et d'en mettre en route de nouvelles, comme la réforme de la structure de gouvernance dans le sens d'une participation plus large et plus efficace des différentes entités de la communauté universitaire, la mise en place d'une formule développée de l'ECTS², la finalisation des nouveaux statuts de l'enseignant-chercheur, une meilleure appréhension de la recherche comme projet d'Université, la réforme de la pédagogie universitaire en développant notamment la culture des résultats attendus de l'apprentissage au sein de l'Université, le souci de donner sa place à la voix de l'étudiant, la rationalisation du travail administratif en matière de ressources humaines par le biais de l'acquisition d'une plateforme de gestion de ces ressources, une prise de conscience du rôle actif que doivent assumer les Anciens de l'USJ, la recherche de fonds d'aide pour le développement et pour les bourses, un meilleur alignement entre l'Hôtel-Dieu de France et l'Université, etc. Le travail en commun s'est avéré payant puisque ces chantiers avancent à un rythme soutenu, parfois accéléré, car l'Université, au vu de son étendue à travers l'espace et le temps, ne peut demeurer inactive et attendre d'être interrogée de l'extérieur.

En parcourant les pages de ce rapport, vous apprendrez, à votre tour, à mieux connaître notre Université, la vôtre. Vous vous rendrez compte que l'USJ, comme communauté, continue à être bâtie sur des bases solides. Vous prendrez conscience que ces institutions privées, qui assurent des formations solides sans profiter d'aucune aide extérieure ou gouvernementale, perdurent grâce à leur volonté décidée mais demandent toutefois à être soutenues moralement et matériellement ; il y va de la continuité de la meilleure formation de la tête et de l'esprit qui soit donnée – du moins au niveau francophone – dans ce monde vaste de l'Orient.

Vous découvrirez enfin qu'un projet de développement « USJ 2025 » est déjà lancé, afin de répondre aux besoins de l'Université et de ses étudiants actuels et futurs. En tout cela et pour le bien de notre communauté, il y a toujours une âme qui motive et qui guide, sinon nous travaillons sur un squelette.

Dans l'encre qui fait ce rapport, il y a une âme : celle de l'USJ depuis bientôt 140 ans, faite d'une volonté de grandir en éduquant les jeunes générations successives au savoir et aux valeurs et en les développant. C'est ainsi que l'USJ demeurera une Université enracinée dans le futur !

Salim Daccache s.j.

1. Aller continuellement vers le mieux.

2. European Credit Transfer System

La mission de l'Université Saint-Joseph (USJ), sa vision et ses valeurs sont définies dans sa Charte. Elles s'articulent notamment autour de deux dimensions principales, l'enseignement et la recherche auxquelles s'ajoute une troisième dimension qui est le service à la collectivité.

L'Université Saint-Joseph, fondée et animée par la Compagnie de Jésus, est donc une université d'enseignement et de recherche. Elle prône l'excellence et vise à former les meilleurs étudiants du pays et de la région et à leur donner un passeport pour l'emploi. Elle tient à favoriser le dialogue par le biculturalisme et le plurilinguisme et à demeurer enfin un lieu de réflexion et de formation intégrale de la personne.

La Charte requiert notamment de la part de tous ceux qui participent à la vie de l'Université, l'engagement de promouvoir un esprit de liberté personnelle et d'ouverture à la vie spirituelle. Les membres de toutes les communautés confessionnelles, dont la pluralité est une des caractéristiques de la société libanaise, ont vocation de participer ensemble à cette promotion, ce qui suppose connaissance et estime mutuelles. La Charte spécifie également que l'USJ n'accepte pas d'être au service exclusif d'une classe sociale ou d'une communauté ethnique; c'est pourquoi elle attache une spéciale importance à la diversification du recrutement de ses enseignants et de ses étudiants. Elle n'accepte pas non plus d'être asservie par une idéologie et entend sauvegarder sur son campus la liberté de l'information et du dialogue tant qu'elle ne porte pas atteinte à l'ordre public et aux activités d'enseignement.

L'USJ accorde aussi une très grande importance à sa « troisième mission », le service à la collectivité. Elle est pionnière dans ce domaine et ses initiatives sont exemplaires : l'adoption du système de la proportionnelle pour l'élection de ses amicales des étudiants permet une meilleure représentation de toutes les sensibilités politiques et une plus grande participation à la vie démocratique ; le bénévolat dans le cadre de l'« Opération 7^{ème} jour » contribue à l'engagement citoyen et à l'apprentissage de valeurs sociales, nationales et humaines ; les activités culturelles organisées par les diverses structures estudiantines permettent à chacun d'exercer ses compétences et ses talents pour l'animation de la vie étudiante, etc.

Appartenant à une société donnée, elle espère en être le ferment.

L'Université

1 rectorat

5 campus à Beyrouth

Campus des sciences médicales (1913)

Campus des sciences sociales (1972)

Campus des sciences et technologies (1971)

Campus des sciences humaines (2000)

Campus de l'innovation et du sport (2011)

4 centres régionaux d'études universitaires

Centre d'études universitaires du Liban Nord (1976)

Centre d'études universitaires du Liban Sud (1977)

Centre d'études universitaires de Zahlé et de la Békaa (1977)

Centre d'études universitaires de Dubaï (2008)

1 centre hospitalier universitaire

Hôtel-Dieu de France (1923)

4 pôles technologiques

Pôle Technologie Santé de l'USJ

Berytech Technological Pole

Berytech Health and Technology

Berytech Digital Park

Les personnes

11.565 étudiants, **4.263** nouveaux inscrits (tous cycles confondus)

183 étudiants inscrits au premier cycle et **517** diplômés en sciences humaines

657 étudiants inscrits au premier cycle et **958** diplômés en sciences sociales

359 étudiants inscrits au premier cycle et **583** diplômés en sciences de la santé

318 étudiants inscrits au premier cycle et **335** diplômés en sciences et technologies

2.000 enseignants

500 membres du personnel

Les institutions

13 facultés

14 instituts

5 écoles

Les espaces culturels

4 chaires universitaires

Chaire Louis D Institut de France d'anthropologie interculturelle

Chaire Senghor de la francophonie

Chaire UNESCO d'études comparées des religions, de la médiation et du dialogue

Chaire Renault de Management de la sécurité routière

5 bibliothèques universitaires, **800.000** ouvrages

1 bibliothèque patrimoniale

La Bibliothèque Orientale

2 théâtres

Le théâtre Béryte

Le théâtre Monnot

2 centres culturels

Le Centre académique japonais (CAJAP) - Japon

L'Institut Confucius - Chine

1 université pour tous

2 musées

Le musée de préhistoire libanaise

Le musée des minéraux

1 maison d'édition

Les Presses de l'USJ

Les services

4 centres de soins

Centre de soins en psychomotricité

Centre de soins en orthophonie

Centre de soins dentaires

Centre de radiologie maxillo-faciale

1 centre universitaire de santé familiale et communautaire

1 résidence universitaire pour les étudiants

1 garderie pour les enfants du personnel

1 centre sportif

1 complexe de terrains de sports couverts

L'international

353 conventions avec **243** partenaires

400 professeurs étrangers en mission

Réforme de la structure de gouvernance

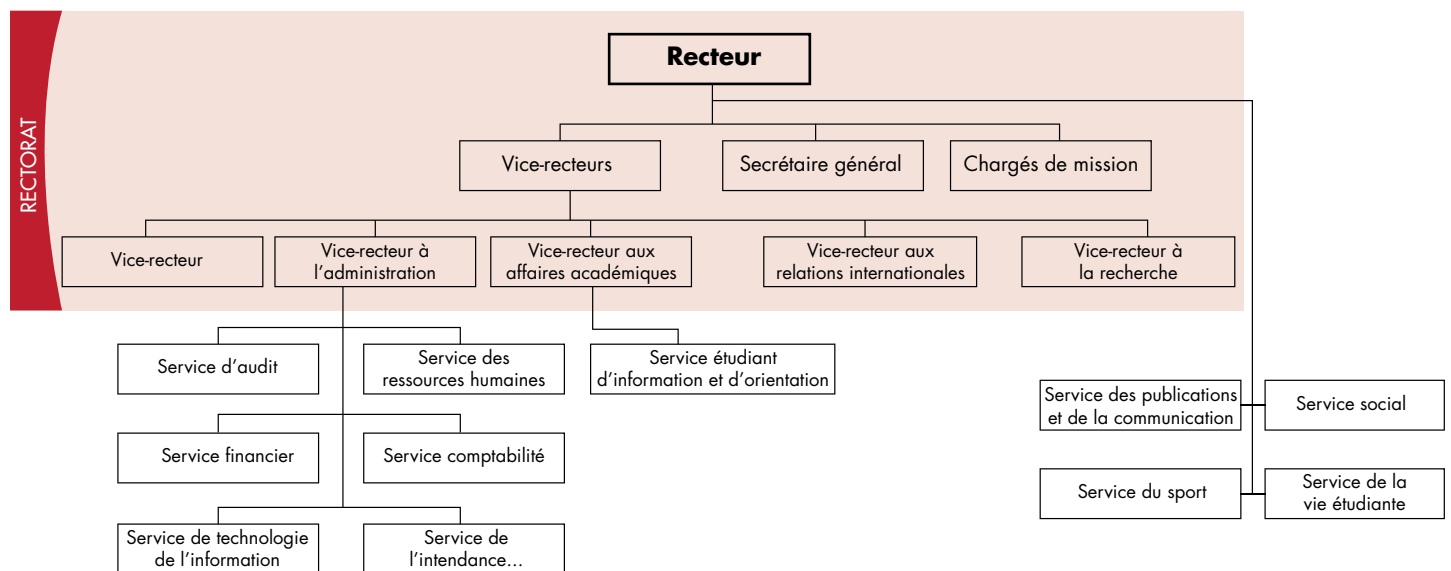
Dès sa prise de fonction, le Recteur de l'Université Saint-Joseph, Pr Salim Daccache s.j., s'est attelé à la réforme de la structure de gouvernance de l'Université.

Trois mots-clés peuvent résumer l'esprit de cette réforme : institutionnalisation, participation, communication.

Institutionnalisation

L'organigramme de l'administration centrale a été révisé pour permettre un meilleur alignement des services au Recteur et aux Vice-recteurs et établir ainsi des canaux de communication clairs et hiérarchisés entre les institutions et l'administration centrale.

Figure 1 - Organigramme de l'Administration centrale



Certaines institutions qui étaient rattachées directement au Recteur ont été rattachées à d'autres institutions : l'École de sages-femmes est ainsi passée sous le giron de la Faculté de médecine et le Centre Louis Pouzet a été rattaché à l'Institut de lettres orientales.

Certaines institutions telle que l'Université pour tous sont désormais chapeautées par un Conseil d'administration. Par ailleurs, les institutions se sont toutes dotées de Conseils consultatifs d'orientation stratégique, composés de personnalités et de professionnels du secteur d'activité de l'institution concernée, dont l'un des rôles est de conseiller les institutions à adapter leurs formations aux besoins du marché.

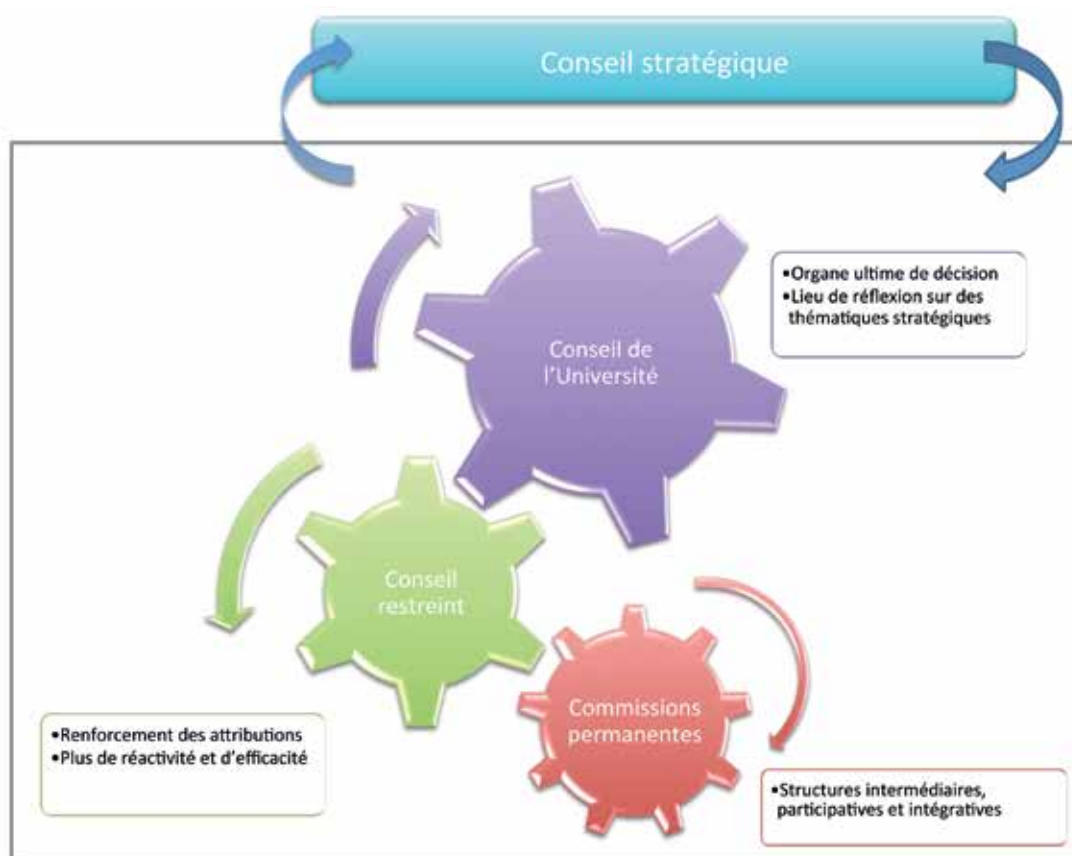
Participation

Afin de permettre une participation plus large et plus efficace des différentes entités de la communauté universitaire, des structures intermédiaires permanentes ont été créées, regroupant, autour du Recteur qui les préside et des Vice-recteurs concernés, les représentants des institutions dans chacun des quatre champs académiques suivants : sciences de la santé, sciences sociales, sciences humaines, sciences et technologies. Ces structures sont les suivantes : Commission académique, Commission administrative, Commission des relations internationales, Commission de la vie étudiante.

Ces commissions remettent leurs recommandations au Conseil restreint dont les attributions ont été élargies et renforcées dans le souci d'une plus grande réactivité. Le Conseil restreint soumet à son tour ses recommandations à l'approbation du Conseil de l'Université ou bien l'informe des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses nouvelles attributions. Le Conseil de l'Université, outre ses attributions statutaires, devient un lieu de réflexion sur des thématiques stratégiques.

La participation des étudiants est envisagée. La création *ad experimentum* d'un Conseil des étudiants a été approuvée par le Conseil de l'Université (*voir par ailleurs*).

Figure 2 - Interaction des organes de gouvernance



Communication

La communication en interne et en externe est un facteur primordial du processus de réforme de la gouvernance. De nombreuses mesures ont été prises et d'autres sont en cours d'élaboration à cet effet (*voir par ailleurs*).

Les nouveaux statuts de l'enseignant-chercheur

Le rapport de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), établi en 2009, a noté que l'Université Saint-Joseph souffrait de l'absence d'un potentiel de recherche important en termes de ressources humaines. Ce rapport a donc recommandé d'augmenter le taux d'enseignants « cadrés » titulaires d'un doctorat et d'intégrer le temps consacré à la recherche dans les obligations de service des enseignants.

En décembre 2009, le Conseil stratégique préconisait une politique visant à constituer des pôles d'excellence dotés d'enseignants-chercheurs de haut calibre. Le Conseil a aussi souligné l'obligation pour l'Université d'engager dans les meilleurs délais des actions fermes en vue de corriger la situation décrite à cet égard dans le rapport de l'AERES.

Suite à cela, un état des lieux détaillé sur la situation des enseignants cadrés a été établi ; le Conseil de l'Université en a été saisi en mai 2010 et le Conseil stratégique en décembre 2010.

La prise en compte de l'état des lieux et de la recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO le 11 novembre 1997, a conduit à l'élaboration d'orientations générales pour les nouveaux statuts du personnel enseignant de l'Université Saint-Joseph. Ces orientations ont été discutées avec des représentants de la communauté universitaire avant d'aboutir à un projet de statuts ambitieux et réaliste à la fois.

Ce projet entend notamment répondre aux quatre objectifs suivants :

1. Comblent les lacunes du statut actuel et trouver des solutions à diverses questions et difficultés que son application soulève.
2. Répondre aux recommandations formulées dans le rapport de l'AERES.
3. Rencontrer les attentes des différents acteurs académiques concernés.
4. Se conformer aux dispositions de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur au Liban.

Le projet de ces nouveaux statuts est porteur d'une vision d'avenir et s'inscrit dans une stratégie de développement. Sans être exhaustifs, les choix qu'on peut qualifier de fondamentaux et que le Conseil de l'Université, sous l'égide du Recteur, a approuvés, concernent :

- L'élargissement et la précision des diverses catégories d'enseignants cadrés et non cadrés, avec introduction de nouvelles catégories, tels les maîtres de langue, les chargés de formation pratique, les enseignants invités et autres, ou de nouvelles définitions de catégories existantes, tels les enseignants retraités et les vacataires.
- La description détaillée des diverses fonctions assumées par les enseignants universitaires : enseignement et encadrement des étudiants, recherche, service interne à la communauté universitaire, rayonnement et service externe aux collectivités, gestion académique et insertion de la formation continue comme obligation statutaire des enseignants cadrés.
- La redéfinition de la notion de « plein temps » des enseignants cadrés en cohérence avec leur statut de « piliers de leur institution ». Ainsi, le temps annuel de l'enseignant cadré est fixé à 1720 heures, à raison de 40 heures sur 43 semaines, intégrant les trois fonctions universitaires d'enseignement, de recherche et de service.
- Une rémunération globale, tenant compte de la catégorie et de l'ancienneté et intégrant désormais les différentes charges et activités assumées par l'enseignant cadré.

- L'affectation d'une journée de travail par semaine pour les réunions ordinaires auxquelles participent tous les enseignants concernés, le suivi des affaires administratives et la formation continue.
- L'adoption du principe de modulation de la charge de travail des enseignants cadrés et la définition de paramètres de modulation et de pondération entre les diverses fonctions et ce, en tenant compte des besoins de l'institution ainsi que des compétences et dispositions individuelles de chaque enseignant.
- La mise en place d'une nouvelle procédure de recrutement des enseignants cadrés.
- La limitation des nouveaux engagements des enseignants cadrés à des enseignants devant consacrer au moins 30% de leur temps de travail à la recherche.

Il est à noter que les nouveaux statuts contribueront d'une part, à la transformation progressive de la composition du corps enseignant de l'Université et d'autre part, à la modification du profil de l'enseignant-chercheur. Ils impliquent une modification des mécanismes et procédures de gestion des ressources enseignantes, en termes de recrutement, de renouvellement de contrat, de promotion, etc., tant au niveau de chacune des institutions qu'au niveau de l'administration centrale de l'Université.

Ces nouveaux statuts permettront sans doute à l'Université de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi libanaise sur l'enseignement supérieur, de mieux répondre aux normes internationales de qualité et de promouvoir son attractivité et sa compétitivité.

En vue de permettre à ces nouveaux statuts de réaliser les objectifs ainsi définis, il va de soi que leur mise en application sera accompagnée d'une profonde réforme d'ordre académique et pédagogique portant sur l'implémentation du « Processus de Bologne » à l'Université, et plus particulièrement sur son volet ECTS.

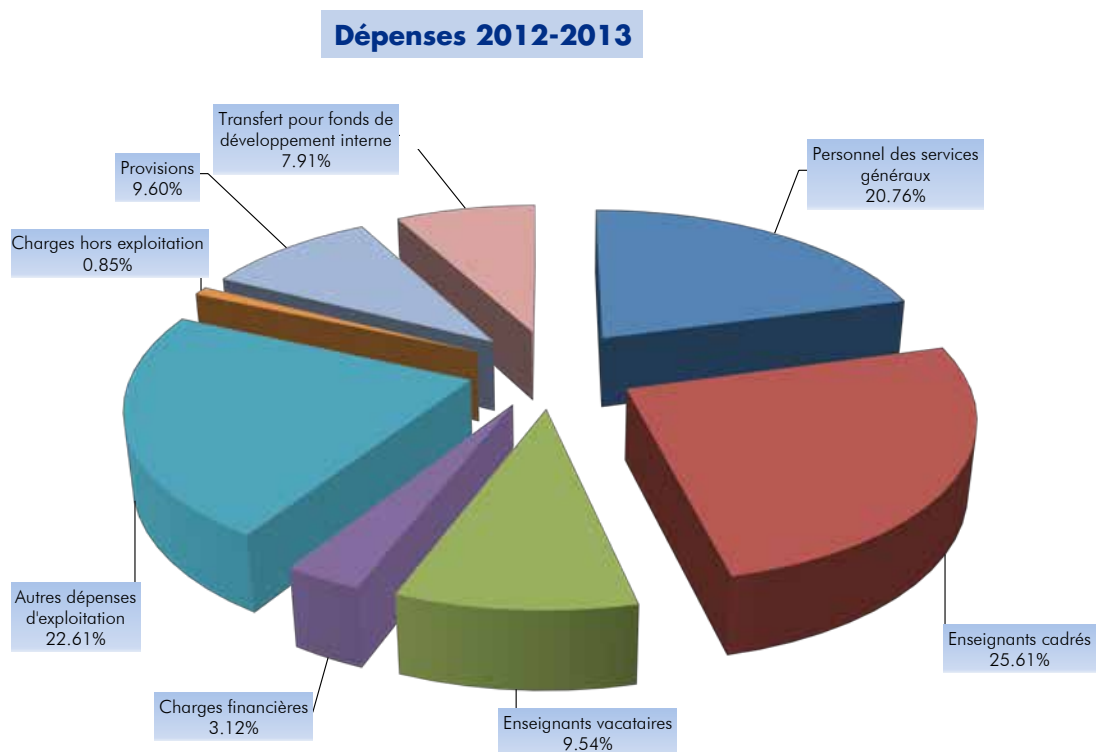


Éléments financiers

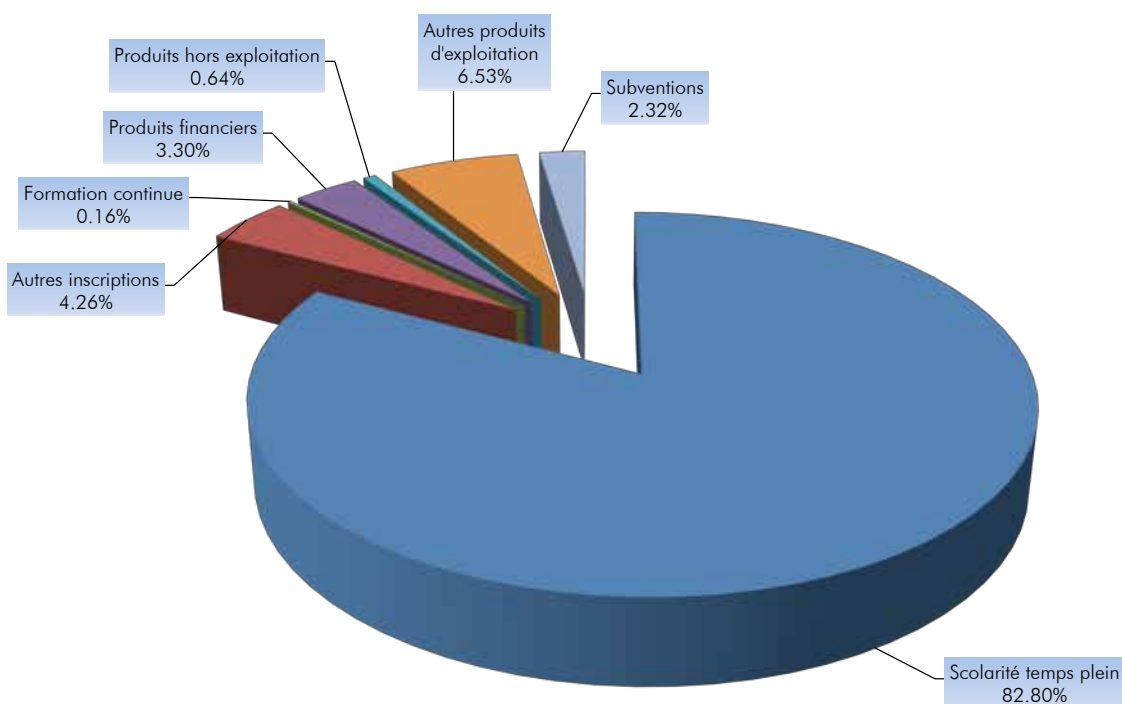
Tableau 1 - Dépenses et recettes pour l'année académique 2012-2013

Année académique 2012-2013	
Dépenses d'exploitation	
Personnel des services généraux	17,756,049\$
Enseignants cadrés	21,904,351\$
Enseignants vacataires	8,159,766\$
Charges financières	2,666,701\$
Autres dépenses d'exploitation	19,332,913\$
Charges hors exploitation	725,185\$
Provisions	8,213,365\$
Transfert pour fonds de développement interne	6,761,730\$
Total	85,520,060\$
Recettes	
Scolarité temps plein	70,806,678\$
Autres inscriptions	3,640,859\$
Formation continue	134,420\$
Produits financiers	2,820,352\$
Produits hors exploitation	548,121\$
Autres produits d'exploitation	5,587,033\$
Subventions	1,982,597\$
Total	85,520,060\$

Figure 3 - Répartition des dépenses et des recettes



Recettes 2012-2013



L'évaluation du personnel des services généraux

Le Service des ressources humaines a entamé le chantier de la mise en place d'une structure des postes avec pour objectifs l'amélioration de la procédure d'évaluation du personnel et son intégration dans une démarche plus globale de qualité.

Une opération de communication est en cours pour favoriser l'adhésion de la communauté universitaire à la culture de l'évaluation et normaliser sa mise en application. Le message transmis vise à présenter l'évaluation :

- comme un moyen de responsabilisation et de questionnement de toutes les parties prenantes : les responsables en ce qui concerne leur mode de gestion et les collaborateurs en ce qui concerne l'exercice de leur métier, la façon de vivre leur travail et leur performance ;
- comme un moyen d'échange sur les perspectives de carrière de tout employé en tenant compte, d'une part, de la stratégie de développement de l'institution à laquelle il appartient et des possibilités de l'Université et d'autre part, des compétences acquises ou qui peuvent encore être développées chez l'employé.

L'évaluation sera suivie par les actions correctives correspondantes sous forme de développement de la formation continue, de l'amélioration des compétences personnelles, de la gestion des carrières, etc.

La formation continue

Dans la continuité du chantier de l'évaluation, et dans l'objectif d'instaurer un service de qualité à l'Université, d'améliorer l'attitude professionnelle des employés et d'accroître leur implication et leur intégration aux projets de leurs institutions respectives en particulier et de l'Université en général, le Service des ressources humaines se verra doté, dès l'année universitaire 2014/2015, d'une unité chargée de la formation continue du personnel.

Cette unité aura pour mission :

- De mettre en place une politique de formation continue pour le personnel.
- De préparer un plan de formation annuel tenant compte en priorité :
 - o de la stratégie de l'Université et de ses institutions ;
 - o des demandes des responsables des institutions ;
 - o des possibilités de mutation ou de promotion ;
 - o des résultats de l'évaluation.
- De créer un réseau de formateurs internes et externes à l'Université.
- De centraliser les offres de formation à l'international.
- D'établir les critères de suivi des différentes formations et d'en intégrer les résultats dans la procédure d'évaluation du personnel.

SAP : Une nouvelle plateforme de gestion des ressources humaines

L'Université Saint-Joseph a opté pour la plateforme SAP afin de rendre plus performante la gestion de ses ressources humaines. Le développement de cette plateforme portera sur les différentes fonctions des ressources humaines, notamment la paie, le recrutement, la formation continue et l'évaluation du personnel. Le grand défi de la mise en œuvre de cette application réside dans la création d'une interface permettant la communication avec le système d'information de l'Université qui regroupe notamment toutes les données financières et comptables.

Statistiques de l'admission commune

Tableau 2 - Statistiques de l'admission commune pour 2011-2012

	<i>Janvier</i>	<i>Juin</i>	<i>Septembre</i>	<i>2nd semestre</i>	<i>Total</i>
Nouveaux		793	440	56	
Anciens		711	215	39	
Candidats	2,094	1,504	655	95	3,383
Admis (AD)	1,427	1,004	620	92	3,143
Confirmés (CO)	639	588	505	88	1,820
(CO) / (AD)	45%	59%	81%	96%	58%
Inscrits (IN)	594	584	505	106	1,789
(IN) / (AD)	42%	58%	81%	115%	57%

Tableau 3 - Statistiques de l'admission commune pour 2012-2013

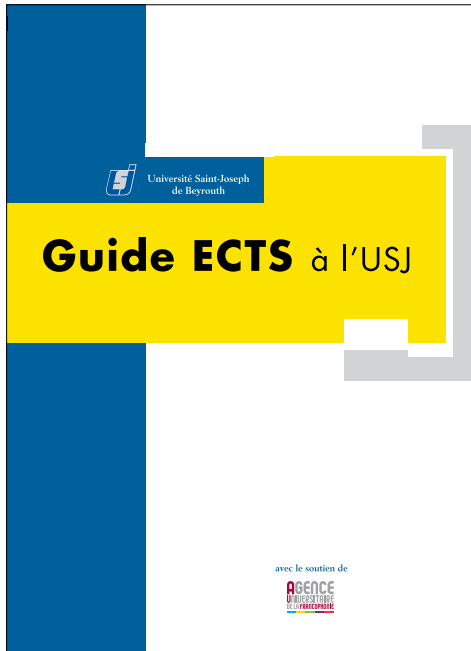
	<i>Janvier</i>	<i>Juin</i>	<i>Septembre</i>	<i>2nd semestre</i>	<i>Total</i>
Nouveaux	2,272	561	249	39	3,121
Anciens	90	733	212	47	1,082
Candidats	2,362	1,294	461	86	3,211
Admis (AD)	1,741	838	442	74	3,095
Confirmés (CO)	766	480	326	56	1,628
(CO) / (AD)	44%	57%	74%	76%	53%
Inscrits (IN)	708	480	363	55	1,606
(IN) / (AD)	41%	57%	82%	74%	52%

Tableau 4 - Statistiques de l'admission commune pour 2013-2014

	<i>Janvier</i>	<i>Juin</i>	<i>Septembre</i>	<i>2nd semestre</i>	<i>Total</i>
Nouveaux	2,356	478	196	35	3,065
Anciens	125	750	140	37	1,052
Candidats	2,481	1,228	336	72	3,190
Admis (AD)	1,899	820	321	61	3,101
Confirmés (CO)	794	453	280	23	1,550
(CO) / (AD)	42%	55%	87%	38%	50%
Inscrits (IN)	728	449	274	19	1,470
(IN) / (AD)	38%	55%	85%	31%	47%

La réforme de l'ECTS (European Credit Transfer System)

Le contexte



- Le Conseil de l'Université a pris en 2002 la décision de s'engager dans le processus de Bologne. Il inscrivait ainsi l'Université Saint-Joseph dans la vision de la « Magna Carta des universités européennes » signée à Bologne en 1988, qui invitait toute université à être « un lieu de rencontre privilégié entre professeurs, ayant la capacité de transmettre le savoir et les moyens de développer la recherche et l'innovation, et étudiants, ayant le droit, la volonté et la capacité de s'en enrichir ».
- En 2011, l'Université a confié à deux experts du Conseil de l'Europe la mission d'un audit sur les pratiques de mise en œuvre de l'ECTS au sein de l'USJ. Le rapport d'audit, intitulé « Rapport sur les politiques et les pratiques de mise en œuvre de l'ECTS à l'USJ », a été déposé par MM. Gérard MADILL et Bastian BAUMANN en septembre 2011.
- Sur base de ce rapport, et plus particulièrement des « recommandations » qui y sont formulées, un groupe de travail a reçu pour mandat en février 2012 d'étudier les implications académiques, règlementaires et pratiques de ce rapport et de proposer les modalités de mise en œuvre de ses conclusions et recommandations.
- En juillet 2012, le groupe de travail a remis au Recteur et au Conseil de l'Université un « plan d'action » triennal, après avoir recueilli les réactions de certains responsables au sein de la communauté universitaire, dont les doyens. Ce plan d'action constitue une des recommandations des experts : « Développer un plan complet pour la mise en œuvre du système ECTS et des réformes y relatives à travers l'USJ, avec des étapes et un calendrier bien précis ».
- Le groupe de travail était conscient des nécessaires interactions entre certaines propositions contenues dans son plan d'action et la perspective annoncée d'un nouveau statut de l'enseignant-chercheur à l'USJ.

Les objectifs généraux

Par ce « plan d'action » triennal, le groupe de travail proposait qu'à l'issue de l'année académique 2014-2015, la communauté universitaire de l'USJ, dans sa mission d'enseignement plus particulièrement, soit davantage en cohérence avec les objectifs généraux suivants :

- Le développement d'une approche centrée sur l'apprenant dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des étudiants ; ce qui suppose un engagement de toutes les institutions de l'USJ dans la démarche de l'approche des « compétences » et des « résultats attendus de l'apprentissage » et ses implications tant sur le plan de l'architecture des programmes d'études que sur le plan de la pédagogie.
- Une révision de la charge de travail et du rythme de travail de l'étudiant qui équilibre davantage les différentes activités d'enseignement et d'apprentissage qui lui sont proposées.
- La mise sur pied d'une formation à l'interdisciplinarité par un choix plus diversifié des enseignements proposés dans le cadre des optionnelles et par une plus grande mutualisation des enseignements.

- Le positionnement de l'USJ en conformité avec les dispositifs d'harmonisation de l'enseignement supérieur dans l'espace européen, préconisés par le « processus de Bologne », en vue notamment d'une plus grande mobilité des diplômés.

La Commission académique et le plan d'action

En novembre 2012, le Conseil de l'Université a constitué une « Commission académique » permanente, conçue comme « *un organe consultatif, de conseil, de proposition et d'aide à la décision et au suivi pour toutes les questions se rapportant au domaine académique et qui relèvent des compétences du Conseil restreint et du Conseil de l'Université* ».

Pour chacun des quatre objectifs généraux repris ci-dessus et pour la mise en œuvre du plan d'action triennal, la Commission avait pour tâche de préciser les modalités qui devraient être mises sur pied durant les trois prochaines années académiques : décisions à prendre, actions à mener, collaborations, ressources nécessaires, échéancier, etc.

Sur proposition de la Commission académique, le Conseil de l'Université a pris les décisions suivantes d'ordre académique :

1. Développer, en plus des objectifs généraux et spécifiques, des référentiels de compétences ou résultats d'apprentissage attendus au terme de chaque formation.
2. Identifier pour chaque programme de formation sanctionné par un diplôme les débouchés potentiels sur le marché du travail.
3. Réaménager l'architecture des programmes d'études, en s'assurant de leur cohérence avec les résultats d'apprentissage attendus de la formation :
 - a. Calculer le nombre de crédits attribués à chaque cours sur la base de la charge globale de travail de l'étudiant ;
 - b. Regrouper, autant que possible, les matières, afin de réduire leur nombre ;
 - c. Ménager une plus grande place aux cours optionnels, interdisciplinaires, d'introduction aux questions de sens et de culture générale ;
 - d. Déterminer avec parcimonie les prérequis éventuels des cours concernés.
4. Réviser les syllabus des cours en conformité avec la nouvelle architecture de chaque programme et selon l'approche des résultats attendus d'apprentissage.
5. Réviser l'organisation de la journée (durée de chaque séance de cours ; durée de l'intercours ; durée de la pause de midi).
6. Généraliser l'application du principe de la deuxième session d'examens.
7. Promouvoir la mutualisation des enseignements.
8. Adopter le concept de « cours de service » assuré par un enseignant de la spécialité appartenant à une autre institution.
9. Redéfinir l'obligation d'assiduité et les modalités de son contrôle.
10. Réformer le système de notation des acquis de formation.

La mise en application de ces décisions d'ordre académique a entraîné la modification du « Règlement intérieur » de l'Université et a été accompagnée d'une série de dispositions d'ordre pédagogique évoquées dans un autre chapitre du présent rapport.

Par ailleurs, il faut se réjouir de l'active participation de tous les acteurs concernés à ce chantier de mise à jour audacieuse de l'ECTS à l'USJ, ce qui a permis de pouvoir confier aux conseils des différentes institutions le pilotage de la mise en œuvre des programmes revisités et des décisions d'ordre académique.



En octobre 2012, le nouveau Recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache s.j., a ouvert un chantier visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement à l'USJ et la traduction de la vision pédagogique du Processus de Bologne. Il a nommé une Chargée de mission à la pédagogie universitaire pour animer sa mise en œuvre.

La finalité de ce chantier est d'améliorer la qualité de la formation des étudiants de l'USJ en améliorant la qualité de l'enseignement ; ceci en développant la culture des « résultats attendus de l'apprentissage » au sein de l'Université, les recherches ayant prouvé son impact positif sur la qualité de la formation.

Résultats attendus à l'issue de trois années (2012-2015)

À l'issue des trois années de mise en œuvre du projet, les institutions et enseignants de l'USJ devraient s'être engagés dans la culture des résultats d'apprentissage à plusieurs niveaux :

- Au niveau de la conception des cursus: toutes les institutions devront avoir rédigé un référentiel de compétences pour chacun de leurs programmes de formation (fin 2013-2014).
- Au niveau de la conception des programmes : toutes les institutions devront avoir révisé (ou rédigé) leurs programmes en cohérence avec le référentiel (fin 2014-2015).
- Au niveau de la conception des unités d'enseignement : les enseignants devraient s'être engagés dans la voie de l'élaboration de leurs plans de cours selon cette culture (fin 2014-2015).
- Au niveau des approches d'enseignement et d'apprentissage: les enseignants devraient s'être orientés vers l'adoption d'approches d'enseignement et d'apprentissage actives, permettant d'atteindre les résultats attendus.
- Au niveau des modalités d'évaluation : les enseignants devraient s'être orientés vers l'usage de modalités d'évaluation des acquis des étudiants permettant de confirmer l'atteinte des résultats attendus.

Stratégie 2012-2013 et 2013-2014

1- Choix de démarches

Au-delà des activités mises en œuvre, un tel projet n'atteint ses objectifs que si certaines approches sont respectées. Nous nous contentons ici d'en citer quelques-unes :

- Impliquer les Doyens et Directeurs.
- Donner aux institutions une image positive d'elles-mêmes et respecter leur rythme.
- Être au plus près des institutions et répondre à leurs besoins.
- Assurer une légitimité scientifique aux démarches proposées et montrer leur valeur ajoutée.
- Soutenir moralement et outiller méthodologiquement et techniquement.
- Maintenir le sens des démarches afin qu'elles ne deviennent pas une fin en soi.
- Créer des leviers dans les institutions afin d'assurer, à terme, leur autonomie.

2- Activités 2012-2013 et 2013-2014

Axes	Activités
Sensibilisation	<p>1. Analyse de l'état des lieux des pratiques institutionnelles et individuelles à l'USJ, en lien avec la culture des résultats d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec chacun des Doyens et Directeurs. Octobre 2012 - Rédaction d'un rapport synthétique avec des recommandations. Novembre 2012 <p>2. Mutualisation des bonnes pratiques identifiées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre regroupant les cadres et enseignants de l'USJ pour la présentation des bonnes pratiques. Février 2013 - Exposition itinérante sur les divers campus de l'USJ. Février 2013 - Dépôt sur le Site INNOV. Février 2013 <p>3. Séminaires, ateliers de travail et rencontres animés par des experts internationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir ci-dessous.
Développement de capacités institutionnelles et individuelles	<p>1. Formation :</p> <p>a. Rédaction de référentiels de compétences et croisement avec les programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire et rencontres animés sur trois jours par un expert international, Jacques Tardif. Avril 2013 - Rédaction d'un document de référence. - Ateliers de suivi par champs disciplinaires. - Formation de personnes ressources. - Coaching des institutions. - Rubrique sur le site de pédagogie universitaire. <p>b. Plans de cours et évaluation des acquis des étudiants, en cohérence avec la culture des résultats d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire et ateliers animés sur quatre jours par un expert international, Jean-Marie De Ketele. Octobre 2013 - Rédaction d'un document de référence. - Ateliers de suivi par champs disciplinaires. - Coaching des institutions. - Rubrique sur le site de pédagogie universitaire. <p>c. Méthodes actives d'enseignement, accompagnement des étudiants et évaluation de leurs acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'Ateliers pédagogiques pour les enseignants afin de les former aux démarches pédagogiques en cohérence avec la culture des résultats d'apprentissage, présentées dans le Manuel de pédagogie universitaire USJ (Voir rubrique ci-dessous). Février 2014 <p>2. Coaching institutionnel et individuel</p> <p>3. Constitution d'un dispositif opérationnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de comités pédagogiques dans les institutions et constitution d'un Réseau de pédagogie universitaire, constitué des coordinateurs de chacun des comités. - Formation des membres des comités pédagogiques et de personnes ressources. <p>4. Production d'outils :</p> <p>a. Conception et Rédaction d'un Manuel de pédagogie universitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Edité en deux versions, papier et numérique, il est conçu sous forme de classeur. Des séquences filmées à l'USJ illustrent certains chapitres de la version numérique. Le Manuel sera révisé et enrichi annuellement. <p>b. Constitution d'une vidéothèque de films pédagogiques de l'USJ autour de pratiques pédagogiques à l'USJ utilisant des approches figurant dans le Manuel de pédagogie universitaire USJ.</p> <p>c. Conception et mise en œuvre d'un outil numérique facilitant l'élaboration de référentiels de compétences et de leur croisement avec les programmes et formation à son utilisation.</p>
Communication	<p>Conception, mise en œuvre et animation d'un site pour la pédagogie universitaire à l'USJ. www.mpu.usj.edu.lb</p>

3- Évaluation et impact sur les formations

Chacune des activités proposées a mobilisé un grand nombre d'enseignants. Les évaluations relatives à la satisfaction et aux apprentissages réalisés, suite à chacune des activités, sont positives.

Toutes les institutions de l'Université Saint-Joseph sont engagées dans le processus de rédaction de référentiels de compétences. Nombreuses sont celles qui ont entamé le croisement avec les programmes de formation, certaines l'ont finalisé et ont entamé le travail sur les plans de cours. Un tableau de bord consigne l'avancée du travail dans chacune des institutions.

L'étude de l'impact des activités proposées sur l'amélioration des formations ne peut être finalisée avant un certain temps. Il est encore tôt de le faire. Nous avons néanmoins sollicité les témoignages écrits de quelques institutions et enseignants (Voir document « Impact du travail sur les référentiels de compétences 2012-2013 et 2013-2014 : Témoignages d'institutions et d'enseignants »).

Selon ceux-ci, l'impact positif de ce chantier est évident et se situe à plusieurs niveaux:

- Explicitation de l'identité professionnelle en lien avec la formation, ou la finalité de la formation.
- Révision des programmes de formation.
- Diversification des méthodes d'enseignement.
- Développement des dispositifs d'accompagnement.
- Plus grande adéquation des modalités d'évaluation.
- Motivation, responsabilisation des étudiants et meilleure rétention de connaissances.
- Motivation des enseignants.
- Développement du travail d'équipe au sein de l'institution.

Ce travail a également permis d'éclairer certaines réflexions ou décisions au sein de l'Université, tels, le calcul de la charge de travail de l'étudiant, la pertinence ou pas de nouveaux diplômes proposés, et autres.

Nouvelles formations

L'Université Saint-Joseph s'est dotée, depuis septembre 2012, des nouvelles formations suivantes au niveau des diverses institutions:

- Diplôme universitaire «Religions et médias» (FSR)
- Diplôme universitaire «Entrepreneuriat social» (ELFS)
- Master «Web science et économie numérique» (FSE)
- Master «Oil and Gas» (ESIB)
- Diplôme universitaire «Infertilité et pathologie de la reproduction» (FM)
- Doctorate of Physical Therapy à l'Institut de physiothérapie (IPHY)
- Executive Doctorate in Business Administration (FGM)



État des lieux et feuille de route de la recherche



Dès son entrée en fonction, le Recteur de l'Université souhaite le repositionnement de la recherche au centre de l'activité quotidienne des enseignants-chercheurs pour donner un nouvel essor à la recherche menée à l'Université Saint-Joseph aux niveaux national et international. En février 2013, il charge ainsi un Groupe de travail en interne (GTI) d'effectuer un état des lieux de la recherche à l'Université et de proposer une réflexion sur les pistes à envisager afin de promouvoir la recherche dans tous les domaines, tout en tenant compte des exigences de cet aspect de la mission de l'Université. Ce travail a donné lieu à l'élaboration d'un rapport comportant un inventaire qualitatif et quantitatif de l'état des lieux de la recherche à l'Université Saint-Joseph et un cahier des charges prospectif, résultat d'une série de 92 entretiens exhaustifs avec les responsables et les délégués des institutions, les directeurs des structures de recherche et un panel d'enseignants-chercheurs sélectionnés par les responsables des institutions.

Le rapport évoque les trois volets suivants pour lesquels des constats sont établis et des recommandations, couplées à un calendrier d'exécution, sont proposées :

- L'environnement de la recherche à l'Université.
- Les produits et la visibilité de la recherche.
- La dimension socio-économique de la recherche.

L'environnement de la recherche à l'Université

Quatre points sont évoqués dans ce volet :

- La gouvernance et notamment le rôle du Conseil de la recherche, l'organisation de la recherche, la stratégie de développement et l'évaluation de la recherche.
- Les structures de la recherche et la structuration des entités de recherche notamment la redéfinition des labels et la mutualisation, les ressources humaines, matérielles et bibliographiques ainsi que l'implication des écoles doctorales.
- Les collaborations avec un accent sur la mutualisation interne et les collaborations externes.
- Les Statuts de l'enseignant-chercheur et les modalités d'intégration des résultats de la recherche dans la carrière de l'enseignant-chercheur, la décharge des enseignants pour se consacrer à la recherche et l'évaluation des résultats de la recherche.

Les produits et la visibilité de la recherche

Trois points sont évoqués dans ce volet :

- Les productions scientifiques et leur impact dans la promotion académique du chercheur. Une assistance à la publication est souhaitée, à cet effet, de la part de l'Université.
- La visibilité et le rayonnement avec un accent particulier sur l'obligation de publier, la mise du site web au service de la diffusion des résultats de la recherche, la mobilité des chercheurs et leur participation à des manifestations nationales et internationales.
- L'enseignement de la recherche et l'enseignement fruit de la recherche à l'Université et notamment l'implication des étudiants dans les programmes de recherche, la création de Masters multidisciplinaires, la mise en place du diplôme d'« Habilitation à diriger les recherches » (HDR) et la réorganisation des écoles doctorales.

La dimension socio-économique de la recherche

Deux points sont évoqués dans ce volet :

- Les organismes de financement et notamment l'instauration d'une politique efficace de levée de fonds (fundraising), la création d'un service de financement de la recherche et l'aide aux chercheurs dans la conclusion de contrats en recherche, innovation et développement.
- La valorisation de la recherche qui ne peut guère se concrétiser sans la création d'un bureau dédié à cet aspect et qui aura à assurer un suivi des relations entre académie et industrie, de la propriété intellectuelle, du transfert de technologie, de l'innovation et de l'expertise.

A la lumière des recommandations de ce rapport, une feuille de route a été préparée par le Vice-rectorat à la recherche et les actions suivantes ont été entreprises à partir de novembre 2013 :

1. La restructuration des réunions du Conseil de la recherche de sorte à définir sa politique annuelle en tenant deux réunions d'orientation et de propositions, deux réunions d'études des demandes de financement des projets de recherche, une assemblée générale rassemblant les délégués des institutions, les coordinateurs, les responsables des écoles doctorales et le responsable du Comité d'éthique, et une journée annuelle de la recherche.
2. La création d'un Comité d'étude des structures de recherche chargé de la mise en place d'un projet d'évaluation de ces structures en fonction d'un plan quadriennal d'action, d'un rapport d'activité annuel et de la définition d'axes et de thématiques de recherche afin d'aboutir à une uniformisation des labellisations, une mutualisation des ressources et un renforcement mieux ciblé des moyens.
3. La rédaction de documents de référence qui définissent le plan stratégique de la recherche et notamment le statut du chercheur, un manuel des politiques et procédures relatives au travail de recherche (la politique d'incitation à la recherche, la politique de responsabilité des chercheurs et des conflits d'intérêts, la politique du partage des coûts des financements externes et la politique de propriété intellectuelle) et un guide exhaustif des référentiels des structures de recherche et des axes et thématiques par institution.
4. L'assistance dans le travail de recherche :
 - a. Assistance des chercheurs dans le montage de projets de recherche à financements externes.
 - b. Abonnement à une base de données des bailleurs de fonds externes pour la recherche.
 - c. Renforcement du rôle de l'OURSE (Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-Economique) pour la prise en charge des enquêtes de terrain des projets de recherche.
 - d. Désignation de deux experts en biostatistique pour consultation.
5. La valorisation de la recherche nécessite la mise en place d'une plateforme qui servirait d'interface entre les chercheurs de l'Université et les partenaires sociaux. Cette opération est en cours d'étude. Concernant la valorisation des publications des chercheurs de l'USJ, la mise en place du portail HAL archives ouvertes est en cours, la présence des travaux de recherche de nos chercheurs sur HAL permet une meilleure visibilité autant interne qu'externe et sert à la mise en place des études bibliométriques. Une charte de signature des publications de l'USJ est également en cours de mise en place ainsi que l'option de digitalisation des thèses des doctorants de l'USJ, également sur HAL. Une revue ou newsletter de la recherche est en cours d'étude de faisabilité.

Le personnel administratif du vice-rectorat à la recherche bénéficiera par ailleurs de nombreuses formations professionnelles notamment une formation en « Monitoring and Evaluation » de deux semaines en Californie aux États-Unis et deux mobilités d'un mois chacune, dans le cadre du programme EPIC, l'une portant sur la budgétisation des projets à financement externe et leur suivi financier et l'autre sur la communication et la valorisation des travaux de recherche. Ce même personnel assistera, durant l'année 2014, à une série de conférences relatives au métier d'administrateur de recherche dans le cadre du projet IDEAL du programme TEMPUS.

Objectifs et missions

Depuis sa restructuration décidée le 20 février 2013 par le Conseil de l'Université Saint-Joseph, le « Pôle Technologie Santé » (PTS) regroupe en son sein des équipes de chercheurs appartenant à différentes facultés de l'Université Saint-Joseph et poursuivant des recherches, fondamentales ou appliquées, dans le domaine des sciences du vivant, tout en veillant à répondre aux enjeux sociétaux.

L'objectif fixé par le Conseil de l'Université au PTS est de constituer un véritable pôle d'excellence dont les recherches en sciences du vivant qui s'articulent avec l'environnement économique et industriel, national et régional et dégagent progressivement une part croissante d'autofinancement.

Les missions imparties par le Conseil de l'Université au PTS sont de :

- Créer des synergies entre les différents laboratoires de recherche hébergés en son sein.
- Mutualiser les moyens humains, matériels et financiers mis à leur disposition.
- Développer entre ces laboratoires une culture d'interdisciplinarité.
- Soutenir leurs publications scientifiques.
- Favoriser la valorisation des résultats de leurs recherches.
- Contribuer à leur ancrage régional.

Laboratoires

Le PTS regroupe actuellement les onze laboratoires suivants :

- Unité de génétique médicale.
- Laboratoire Rodolphe Mérieux du Liban.
- Laboratoire de recherche en physiologie et de physiopathologie.
- Laboratoire de métrologie et de fractionnement Isotopique.
- Laboratoire de biomécanique.
- Laboratoire de biomatériaux.
- Laboratoire de cancer et de métabolisme.
- Laboratoire de médecine régénérative ou thérapeutique.
- Laboratoire de biochimie et thérapies moléculaires.
- Laboratoire de pharmacologie, pharmacie clinique et contrôle de qualité des médicaments.
- Département de nutrition.

Ces laboratoires se composent d'équipes de chercheurs interdisciplinaires : universitaires, hospitaliers et ingénieurs et réunissent des équipes de recherche provenant d'horizons aussi variés que les facultés de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, des sciences ainsi que des personnes travaillant dans le secteur de la santé publique. Ces différentes équipes, bien qu'individualisées, sont amenées à collaborer et à mutualiser leurs compétences et connaissances spécifiques.

Fonctionnement et stratégie à envisager

La finalité du Pôle Technologie Santé n'est pas de se substituer aux différentes facultés auxquelles sont rattachés ses laboratoires mais de coordonner les potentialités de l'ensemble des acteurs universitaires impliqués dans les biosciences et les biotechnologies. Ce pôle héberge des activités de recherche qui sont capables d'attirer des fonds externes dédiés à la recherche ou de prêter des services à des organismes externes ou à des particuliers.

Pour répondre aux missions déjà citées, plusieurs stratégies sont envisageables :

- Choix et évaluation des projets : ceci repose sur la demande du marché de la santé, des exigences en matière de ressources matérielles et humaines disponibles ou à acquérir. Des processus d'évaluation devraient être établis à cette fin.
- Aboutissement et réussite des projets par la création des équipes interdisciplinaires : ceci nécessite un changement conceptuel profond destiné à réunir les compétences humaines autour de projets interdisciplinaires.
- Collaboration avec l'École doctorale « Sciences et santé » qui est indispensable ainsi qu'avec le Conseil de la recherche de l'USJ pour définir les équipes thématiques de recherche en biosciences, biotechnologies et santé publique.
- Mutualisation des ressources matérielles et humaines pour développer des projets interdisciplinaires et pour une utilisation plus efficiente du matériel existant.
- Recherche des ressources financières pour les projets novateurs.
- Promotion et valorisation de ces projets en partenariat avec les institutions universitaires ou de recherche, les différents acteurs de la santé et les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires.
- Développement d'un plan marketing centré sur les attentes des consommateurs pour une image de marque du pôle bien perçue par le public et les différents acteurs du pays.



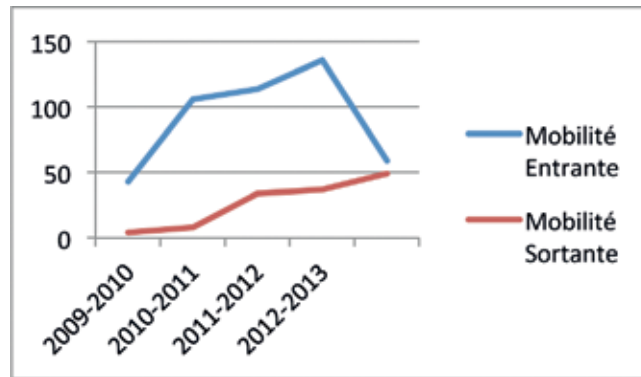
La mission première de l'Université Saint-Joseph est la formation de diplômés hautement qualifiés grâce à un enseignement de qualité axé essentiellement sur la recherche et la promotion des valeurs humaines. En matière de relations internationales, cette mission se traduit par de nombreuses actions et par une implication active dans la sphère internationale avec pour objectif de maintenir à l'Université Saint-Joseph son statut de pôle de référence sur le plan national, régional et international.

La mobilité

Phénomène incontournable à l'échelle internationale, la mobilité étudiante – encouragée par le processus de Bologne et l'adoption par l'USJ du système ECTS – prend son véritable envol avec la création du Service des relations internationales en 2005 et les moyens déployés par celui-ci pour familiariser la communauté universitaire aux avantages de l'international.

La stratégie de communication mise en place a porté ses fruits : 6 étudiants effectuaient un semestre à l'étranger en 2008/2009; ils sont à présent plus de 50 étudiants chaque année encouragés par ailleurs par l'obtention de bourses Erasmus Mundus.

Figure 4 - Évolution de la mobilité étudiante



La participation aux projets Erasmus Mundus rapporte non seulement une visibilité accrue à l'Université mais aussi et surtout une opportunité unique à ses étudiants. A noter que l'USJ est la seule Université au Liban impliquée dans 7 projets Erasmus Mundus en l'espace de 4 ans.



Tableau 5 - Nombre de boursiers Erasmus Mundus

Avempace 2	10
Avempace 3	13
Epic	17
Element	5
Medastar	11
Dunia Beam	6
Hermes	5
TOTAL	67

La mobilité du personnel enseignant tient également une place centrale dans la stratégie d'internationalisation de l'université : l'USJ accueille annuellement plus de 400 enseignants-visiteurs assurant des enseignements de pointe.

Les conventions

La gestion de la mobilité implique nécessairement l'existence ou la mise en place de partenariats actifs. Des liens de coopération ont toujours lié l'Université Saint-Joseph à de nombreux partenaires internationaux, majoritairement français. Ces dernières années, le vice-rectorat aux relations internationales a œuvré pour rationaliser les conventions en cours et mettre en place une politique d'ouverture vers d'autres pays que la France, tout en maintenant l'attachement à l'identité francophone de l'Université. C'est ainsi que les années 2010-2014 ont été marquées par un élargissement des partenariats vers l'Allemagne, l'Espagne, l'Amérique Latine, l'Iran, l'Irak et l'Extrême-Orient, la ligne directrice étant toujours la recherche de la qualité de l'enseignement à travers la coopération interuniversitaire.

Depuis 2010, outre les 50 nouvelles conventions conclues avec des établissements français, des conventions ont été signées avec 56 nouveaux partenaires non français, dont 8 en Allemagne, 5 en Belgique, 4 au Brésil, 5 en Espagne et 4 en Iran.

L'expansion régionale

L'ouverture du Centre d'études universitaires de Dubaï (CEUDB) dans le Golfe, en 2008, à la demande de l'Emirat de Dubaï a été une preuve supplémentaire de la réputation d'excellence de l'Université Saint-Joseph. L'accréditation du diplôme de droit délivré au CEUDB a marqué cette reconnaissance et a ouvert la voie au développement et à la diversification de son offre de formation.

Tableau 6 - Les nouvelles conventions

Algérie	- Institut national pédagogique de la formation paramédicale - Alger
Allemagne	- Augsburg University - University of Erfurt - University of Bayreuth - University of Hamburg - University of Paderborn - University of Bremen - IFS Internationale Filmschule Koln - Technical University of Berlin

Argentine	- Universidad Nacional de Rosario
Autriche	- University of Vienna
Belgique	- Haute Ecole Léonard de Vinci - Ecole Normale Catholique du Brabant Wallon - Université de Liège - Université de Namur - Université Libre de Bruxelles - Centre international pour la justice transitionnelle - ICTJ
Bénin	- Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA)
Brésil	- Candido Mendes University - Université Fédérale du Parana - Université de l'Etat de Sao Paulo «Julio de Mesquita Filho» (UNESP) - Université de Sao Paulo (USP)
Canada	- Université de Montréal et Ecole des Hautes Etudes en santé publique (EHESP-France) - Centre Jeunesse de Montréal - Institut Universitaire rattaché à l'Université de Montréal - Université d'Ottawa - Université Saint-Paul Ottawa - Université de Sherbrooke - Ecole Polytechnique de Montréal - Tianjin University of Traditional Chinese Medicine
Chypre	- University of Nicosia
EAU	- Paris-Sorbonne University Abu Dhabi
Egypte	- Université Senghor d'Alexandrie - Secrétariat général des écoles catholiques en Egypte
Espagne	- Castilla-La Mancha - Universitat Rovira I Virgili de Tarragona - Institucion Mila y Fontanas, Consejo superior de Investigaciones científicas (CSIC), Barcelona - Université de Santiago de Compostelle - University of Oviedo
États-Unis	- Saint-Louis University
Finlande	- TAMK University of Applied Sciences
Grande Bretagne	- Regent's University London - Cardiff Metropolitan University
Italie	- Université de Trieste - Université de Turin - Université Catholique du Sacré Coeur - Milan - Université de Pavie
Irak	- Université Moustansiriya - Université de Koufa
Iran	- University of Tehran - School of International relations - Ministry of Foreign Affairs - Ferdowsi University of Mashhad - University of religions and denominations, Qom
Maroc	- Université Hassan II - Casablanca - Ecole de Gouvernance et d'Economie de Rabat
Norvège	- Volda University College
ORG	- FAO et ONUONU
République Tchèque	- Academy of Performing Arts in Prague
Suisse	- Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO)
Tunisie	- Université de Carthage-Institut des Hautes Etudes Commerciales de Carthage (IHEC)

Célébration de trois centenaires



A la suite d'un accord intervenu le 7 mai 1883, entre la Compagnie de Jésus et le Gouvernement français, une École de médecine fut ouverte en novembre de la même année sur le campus adjacent au Collège de l'Université Saint-Joseph. Le 6 octobre 1888, le Gouvernement français lui reconnaît les titres et privilèges d'une Faculté de médecine. En novembre 1912, trop à l'étroit dans ses locaux, la Faculté se transporte dans des bâtiments construits pour elle, rue de Damas, bâtiments reconstruits à la suite des destructions de 1975 et 1983.

Développant ses activités, la Faculté s'adjoint, au cours des ans, d'une section de pharmacie puis de divers instituts : École dentaire en 1920, École de sages-femmes en 1921, École d'infirmières en 1942, École d'aides anesthésistes en 1950, Institut de microbiologie en 1951, École d'orthophonistes en 1966.

Elle prend l'initiative de faire construire pour elle et par elle un hôpital d'application qui restera propriété de l'État Français, l'Hôtel-Dieu de France. Depuis 1984, à la suite d'un contrat passé avec l'État Français, l'Université Saint-Joseph assure la pleine responsabilité de la gestion de cet hôpital.

En 2013, la Faculté regroupe en son sein quatre institutions : l'Institut de physiothérapie, l'Institut de psychomotricité, l'Institut d'orthophonie et l'École de sages-femmes, ainsi qu'un pôle de recherche regroupant une dizaine de laboratoires, répartis entre le Campus des sciences médicales et le Campus de l'innovation et du sport.

Par ailleurs, cinq hôpitaux sont affiliés à la Faculté de médecine (Hôpital Saint-Joseph, Hôpital de la Croix, Bellevue Medical Center, Centre Hospitalier du Nord, Eye and Ear Hospital) et plusieurs autres y sont liés par convention pour offrir des terrains de stage aux étudiants, internes et résidents.

- 1323 étudiants en 2012 - 2013
- 6303 anciens
- 280 enseignants
- 4 institutions rattachées
 - L'École de sages-femmes
 - L'Institut de physiothérapie
 - L'Institut de psychomotricité
 - L'Institut supérieur d'orthophonie
- 1 hôpital d'application, l'Hôtel-Dieu de France
- 5 hôpitaux affiliés et 10 hôpitaux agréés



L'USJ célèbre
3 centenaires



Faculté de droit et des sciences politiques (1913)

Depuis sa création en 1913, l'École de droit, qui deviendra par la suite Faculté, offre une formation de qualité dont atteste le nombre de cadres qu'elle a fournis à l'État : six présidents de la République, un président de l'Assemblée nationale, trois présidents du Conseil, un grand nombre de ministres et de députés, tous les présidents du Conseil supérieur de la magistrature et presque tous les bâtonniers de l'Ordre des avocats de Beyrouth sont des anciens de l'Université Saint-Joseph.

La formation en droit est basée sur le plurilinguisme du Liban et son multiculturalisme. En effet, le droit français a été et demeure une source d'inspiration du droit libanais ; il en est de même pour le droit musulman en matière de statut personnel pour les communautés musulmanes. Aussi, l'enseignement du droit respecte-t-il ce double héritage. Les cours sont donnés en langues française et arabe. La Faculté offre une formation en droit libanais et en droit français et l'enseignement englobe, à la fois, un droit d'inspiration laïque et, en matière de statut personnel, un droit d'inspiration religieuse. La formation juridique est complétée par une présentation du droit de la Common Law (accompagnée d'un apprentissage de la langue anglaise) et du droit européen. Un cours de terminologie juridique en trois langues est d'ailleurs délivré aux étudiants dès la première année de licence.

Très engagée dans la recherche depuis sa fondation, la Faculté organise régulièrement des colloques internationaux avec différents partenaires publics et privés, libanais, français et arabes ; elle accueille régulièrement les Journées de travail de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française. Une nouvelle impulsion a été donnée à la recherche par la création en 1997 du Centre d'études des droits du monde arabe (CEDROMA).

La Faculté publie une revue spécialisée : « Proche-Orient Etudes juridiques », qui succède en 1967 aux « Annales de la Faculté » et à la revue « Études de droit libanais », et qui rend compte notamment des travaux des enseignants et des étudiants. Elle privilégie la perspective comparative, avec le droit français en particulier.

- 350 étudiants en 2012 - 2013
- 94 promotions d'anciens
- 45 enseignants
- 2 institutions rattachées
 - L'Institut des sciences politiques
 - La Faculté de droit de Dubaï

À l'occasion du centenaire de la Faculté, le Code civil français a été traduit en langue arabe. La traduction du Code civil français, publiée par les éditions Dalloz et inédite par son ampleur, est le fruit d'un travail d'équipe colossal effectué sous l'égide du Centre d'études des droits du monde arabe (CEDROMA). Il a fallu 8 longues années de traduction, de comparaison et de révision pour l'achever.



Faculté d'ingénierie (1913)

L'École française d'ingénieurs de Beyrouth (EFIB) a été créée en 1913, au sein de l'Université Saint-Joseph, avec le concours de l'Association lyonnaise pour le développement de l'enseignement scientifique et technique à l'étranger. Elle avait pour vocation la formation d'ingénieurs dans les spécialités du génie civil et de l'électromécanique. En 1948, l'EFIB devient École supérieure



d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB). En octobre 1971, l'ESIB s'installe dans le nouveau campus de Mar Roukoz (aujourd'hui Campus des sciences et technologies) et opère une restructuration des enseignements qui permet d'introduire des options telles que l'informatique et l'électronique.

A la faveur des nouveaux Statuts de l'Université Saint-Joseph, promulgués le 10 juin 1975, l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth intègre la nouvelle Faculté d'ingénierie qui propose alors de nouvelles options dans le domaine de l'agriculture, de la communication et de l'industrie ainsi que l'énergétique, les courants forts et l'économie.

En octobre 1979, l'École supérieure d'ingénieurs d'agronomie méditerranéenne (ESIAM) avait pour mission de former des cadres de haut niveau pour les unités de productions agricole, végétale et animale, ainsi que pour les entreprises industrielles ou commerciales liées à l'agriculture. En 1983 la Faculté crée l'Institut national de la communication et de l'information (INCI) initialement destiné à la formation des agents du Ministère des Postes et télécommunications.

En 1998, la Faculté d'ingénierie se dote de nouveaux statuts et décide d'ériger ses laboratoires d'enseignement et d'essais en centres d'études et de recherches. Elle comprend au sein de l'ESIB cinq centres de recherche : le Centre régional de l'eau et de l'environnement, le Centre libanais d'études et de recherches de la construction, le Centre des industries électriques et des télécommunications, le Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information et le Centre de physique et chimie. En 2003, la Faculté d'ingénierie modifie sa structure d'enseignement et passe au système européen de crédits transférables (ECTS). Parallèlement, elle signe avec plusieurs grandes écoles d'ingénieurs en France des conventions de codiplomation, qui sont directement mises en application.

- 1052 étudiants en 2012 - 2013
- 6080 anciens
- 230 enseignants
- 3 institutions rattachées
 - L'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth
 - L'Institut national de la communication et de l'information
 - L'École supérieure d'ingénieurs d'agronomie méditerranéenne

L'IESAV célèbre son 25^{ème} anniversaire



Fondé en pleine période de guerre en 1988 par Mme Aimée Boulos, l'Institut d'études scéniques, audiovisuelles et cinématographiques (IESAV), rattaché à la Faculté des lettres et des sciences humaines, est très vite devenu incontournable sur la scène locale et internationale.

L'IESAV célèbre aujourd'hui 25 ans d'existence, durant lesquels il n'a pas cessé de se développer, dans un pays où la reconnaissance des métiers de l'audiovisuel et du théâtre n'est pas assurée de facto. L'Institut a contribué, depuis sa création, à la mise en place de structures stables dans ce domaine, en partenariat avec des associations privées et publiques.

Plusieurs générations de diplômés se sont succédé, assurant un renouvellement de cadres dans le domaine des arts de la scène. Avec des enseignants qualifiés appuyés par des professionnels du monde du cinéma et du théâtre, l'IESAV a toujours maintenu un équilibre entre la formation





théorique et l'apprentissage sur le terrain, privilégiant le développement du savoir-être et du savoir-faire chez ses étudiants.

Après avoir instauré un cursus en Licence avec la perspective d'une formation qui se veut polyvalente et multidisciplinaire, l'IESAV a mis en place des cursus de Masters en Cinéma et en Théâtre pour assurer un développement des compétences et des spécialisations dans les domaines de la réalisation, de l'image, du son, de l'écriture et de la mise en scène théâtrale. La recherche a également été privilégiée dans le cadre des Masters. Le développement des études doctorales a

ouvert aux étudiants de l'IESAV de nouvelles perspectives et a permis, à ceux qui le désirent, de parfaire leur formation.

Les projets des étudiants (films documentaires, court-métrages de fiction, pièces de théâtre...) connaissent un grand succès tant au Liban qu'à l'étranger. Ils parcourent sans arrêt les festivals les plus prestigieux dans le monde entier et plusieurs œuvres reçoivent des prix importants et sont sélectionnées comme représentant la production estudiantine libanaise. Des étudiants ont également été invités pour présenter leurs projets ou pour participer à des jurys pour des manifestations culturelles importantes dans plusieurs pays.

Conjointement à sa mission pédagogique, l'IESAV organise tous les deux ans, depuis 2002, le Festival international du court-métrage des écoles de cinéma, le FICMEC. Le but de ce festival est de renforcer la place culturelle du Liban sur le plan international et d'offrir aux jeunes cinéastes des quatre coins du monde, une occasion de se rencontrer, de s'ouvrir sur des pays, des cultures, des traditions et des cinémas différents. Il s'assimile à une grande fête du cinéma.

L'IESAV est également fier de ses anciens dont beaucoup ont su s'imposer sur la scène artistique à travers leurs œuvres et travaux, au Liban et dans les pays de la région. Comme réalisateurs, nous pouvons citer Nadine Labaki, Lara Saba, Leila Kanaan, Sélim El Turk, Hady Zaccak, Eliane Raheb... Comme metteurs en scène et acteurs, Joe Kodeih, Carole Samaha, Betty Taoutel, Hiba Tawaji... D'autres se retrouvent dans d'importants postes de direction dans diverses institutions, dans les chaînes de télévision, dans les agences publicitaires, dans les universités et les écoles, dans la gestion de lieux culturels... La liste est longue, grâce à la qualité de l'enseignement qui n'a jamais failli durant 25 années bouillonnantes de vie et de créativité.



La Licence en sciences économiques fête ses 50 ans



La Licence en sciences économiques fêtera son jubilé en 2014. En effet, en application de la loi libanaise sur l'enseignement privé supérieur du 26 décembre 1961, la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth fit enregistrer le 28 octobre 1963, par lettre au ministre de l'Éducation nationale, l'institution d'une nouvelle licence intitulée « Licence ès sciences économiques ». En vertu de la décision de la Commission libanaise des équivalences no 63/16 du 21 janvier 1963, approuvée par le ministre de l'Éducation nationale le 4 juin 1963, la licence ès sciences économiques fut reconnue équivalente de la licence libanaise en droit pour l'accèsion aux fonctions publiques de la troisième catégorie.

A l'occasion de ce jubilé, la Faculté de sciences économiques annoncera la création de l'« Association des anciens de la Faculté de sciences économiques » avec comme devise « Économistes au service de la société » qui a pour objectif de faciliter le rapprochement et de favoriser les liens d'amitié et l'esprit d'entraide effective sur les plans professionnels, culturels et sociaux entre les diplômés de la Faculté. La Faculté et l'Association des Anciens organiseront, en partenariat, la formation d'un « Réseau pour le stage et l'emploi des jeunes économistes », qui vise à aider les diplômés de la Faculté de sciences économiques à trouver les opportunités de stages et de travail dans les institutions publiques et privées.

La Faculté avait déjà innové, en mars 2013, en lançant, avec l'Amicale des étudiants, le concept de « Job Fair 2.0 ». Comme son nom l'indique, ce forum de l'emploi s'est déroulé via le site web de l'Amicale, permettant de minimiser les contraintes logistiques et temporelles pour les entreprises souhaitant y participer et les étudiants intéressés de rencontrer ces dernières afin d'élargir leurs horizons dans le monde professionnel.

Maintenant, c'est vers l'avenir que se tourne la Faculté de sciences économiques avec pour objectifs le renouvellement de ses cursus académiques, la mise à jour de ses procédés pédagogiques, le lancement de son programme de recherche, la poursuite de son ouverture au monde professionnel et à l'extérieur, mais également son intégration dans la dynamique des nouvelles technologies afin de consolider les relations entre la Faculté, ses étudiants et ses anciens diplômés.



Soucieux de renforcer le caractère universitaire de l'Hôpital et d'y développer davantage ses missions d'enseignement et de recherche, le Recteur a créé en octobre 2012, soit dès le début de son mandat, une Commission dénommée « USJ-HDF » composée de trois Vice-recteurs, de trois Doyens et de trois membres de la direction de l'Hôpital ; il lui a donné comme mission d'examiner l'état des collaborations entre l'Hôpital et les différentes institutions de l'USJ, à commencer par la Faculté de médecine, pour lesquelles l'Hôtel-Dieu est un lieu essentiel de formation de leurs étudiants, internes et résidents, de lui faire rapport sur l'état des collaborations et de lui suggérer des pistes d'action. Afin d'approcher autant que possible le vécu des acteurs de terrain, la Commission a rencontré tous les responsables des institutions concernées (directeurs de département, d'institut...) ainsi que leurs homologues hospitaliers (chefs de service...).

La Commission a remis son rapport au Recteur en mai 2013 et lui a transmis une série de suggestions qui devraient permettre d'améliorer les synergies et collaborations entre les acteurs des différentes institutions académiques d'une part, et ceux des différents services de l'Hôpital d'autre part. Le Recteur a fait siennes l'ensemble des suggestions de la Commission et les a transmises aux acteurs concernés (doyens, chefs de service...) en les invitant à y donner suite dans les meilleurs délais. Ces suggestions visaient notamment la structuration de la communication entre les facultés et les services concernés, un renforcement de la collaboration pour l'organisation des stages, les critères et procédures d'engagement des médecins et autres professionnels de la santé, une synergie des laboratoires, la création d'une unité de recherche clinique pilotée par la Faculté de médecine au sein de l'Hôpital...

Dans ce même rapport remis au Recteur, c'est à l'unanimité que les membres de la Commission ont recommandé au Recteur d'envisager une révision des Statuts de l'HDF afin d'inscrire dans l'ensemble des dispositions de ce texte « fondateur » le caractère universitaire de l'Hôpital, avec toutes les implications qui en découlent dans la gouvernance, les prises de décision stratégiques, l'organisation des soins, la place faite à l'enseignement et à la recherche. Cette recommandation de la Commission rejoignait en fait une décision prise déjà en avril 2011 par le Conseil de l'Université. En février 2014, le Recteur a créé une Commission ad hoc chargée de lui faire des propositions de modification des statuts en vue, notamment, de mieux mettre en évidence le caractère universitaire de l'Hôpital. Cette Commission est

composée de trois Vice-recteurs, du Doyen de la faculté de médecine, de trois membres de la direction de l'Hôpital et du Président du Conseil médical de l'HDF ; un premier rapport a été remis au Recteur début mai 2014.

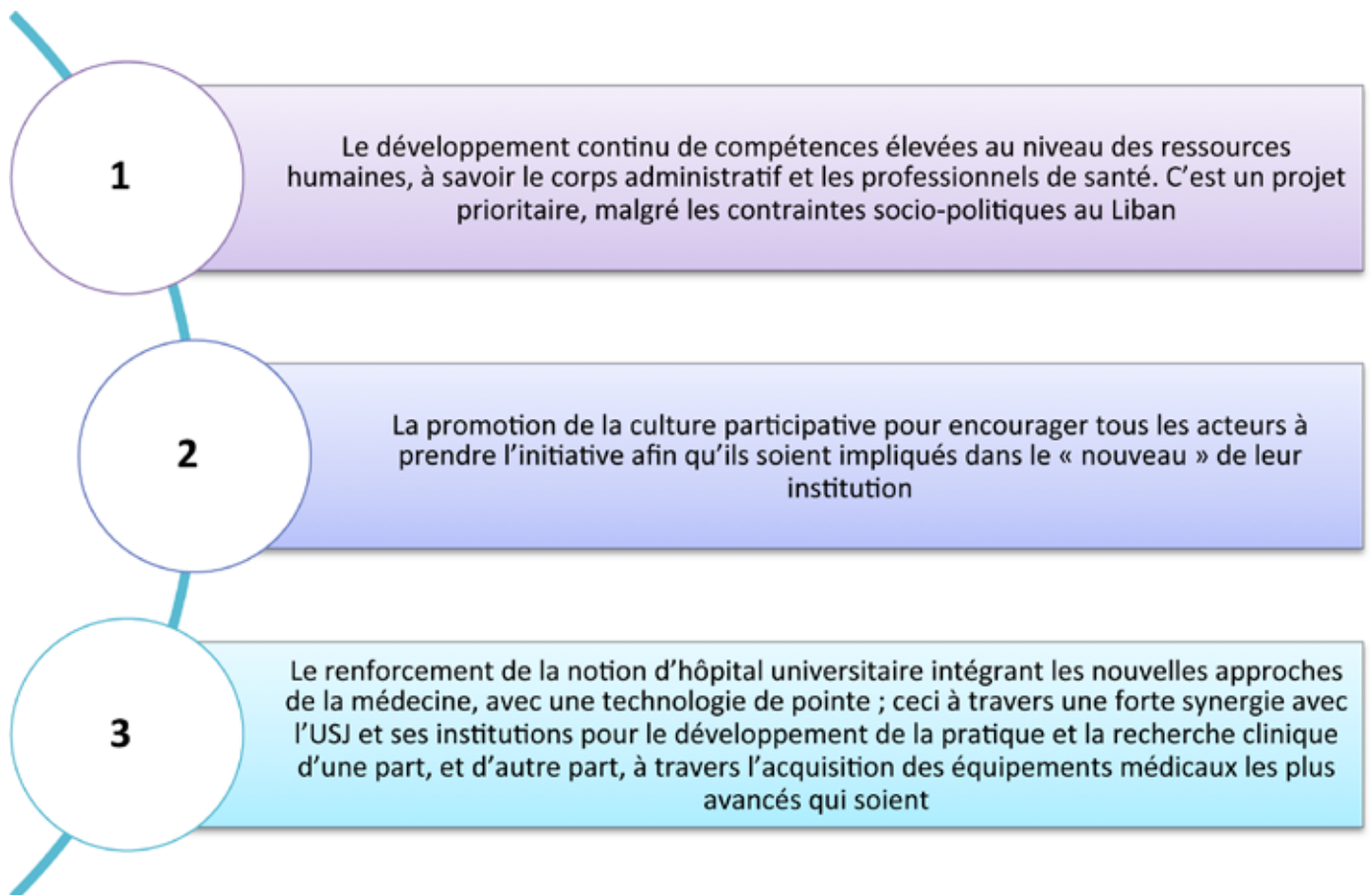
Dans ce même souci de renforcer les synergies et les collaborations entre l'Hôpital et la Faculté de médecine, le Conseil d'administration de l'HDF a convenu de critères en vue de la désignation des nouveaux chefs de service : limite de trois mandats successifs, titre de professeur ou professeur associé, être à temps plein et de façon exclusive à l'HDF. Conformément à ces critères et sur base des projets de service déposés par les candidats, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité de recrutement, d'évaluation et de gestion des carrières des médecins, a procédé à la nomination d'une quinzaine de chefs de service.

Au sein de l'Hôpital, des investissements très importants, à concurrence de près de vingt millions de dollars, ont été réalisés pour améliorer l'accueil des patients dans des locaux adaptés, pour s'équiper des techniques de pointe dans différents services et pour améliorer la qualité des lieux de travail du personnel ; sans chercher à être exhaustifs, citons notamment la rénovation du plateau technique, l'aménagement et l'acquisition d'un tout nouvel équipement de pointe au service de radiothérapie, la transformation et l'agrandissement du service des urgences, le renouvellement des équipements dans plusieurs services médico-chirurgicaux, l'aménagement d'un tout nouvel équipement de radiologie de la femme, la rénovation du service de pédiatrie, la transformation d'une aile de bâtiment en service de soins palliatifs, l'extension du réfectoire du personnel, la rénovation des cuisines et la construction d'un parking « vert » de 600 places destinées aux membres du personnel. Si ce nouveau service de soins palliatifs est encore en plein chantier, il est important de signaler que, grâce à une réflexion menée durant plusieurs mois au sein d'un groupe de travail pluridisciplinaire, une équipe « volante » de soins palliatifs est déjà à l'œuvre au sein de l'Hôpital depuis le mois de janvier 2014.

Alors que le prolongement significatif de l'espérance de vie et l'évolution prévisible des besoins en matière de soins de santé imposent le développement d'un Hôpital universitaire de référence comme l'HDF, certains facteurs rendent difficile ce développement (limites d'expansion géographique de l'HDF du fait de sa localisation en pleine ville, étroitesse du terrain, difficultés d'accès en raison du trafic...). C'est pourquoi, le Conseil d'administration, avec les encouragements du Recteur, étudie depuis quelques mois la possibilité de constituer un « réseau HDF » nouant des collaborations structurelles avec des établissements « satellites » (centres de diagnostic, hôpital de jour, dédoublement de certains services hospitaliers...) localisés dans différentes régions du pays, et notamment en bordure de l'agglomération de Beyrouth. Ce projet vise à faire de l'HDF le pilote de son propre réseau du fait de son savoir-faire, de sa légitimité scientifique et de sa taille. Les soins moins spécialisés, les examens légers et les actes chirurgicaux simples pourraient être offerts dans ces établissements périphériques dont la direction médicale, sinon la gestion, serait assurée par l'HDF. Ce projet devrait permettre par ailleurs de décongestionner l'HDF, mais aussi de mieux accueillir les stagiaires, résidents et internes des différentes facultés et instituts de l'Université, et donc leur assurer une formation de plus grande qualité. Plusieurs dossiers concrets sont actuellement à l'étude ; ce projet ambitieux constituera un des objectifs prioritaires du Conseil d'administration de l'Hôpital dans les prochains mois.

« Vers l'HDF 2020 »

Figure 5 - Les trois axes directeurs du plan HDF 2020



Le Service de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle

Le Conseil de l'Université a approuvé la création du Service de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle qui a ainsi vu le jour en septembre 2013. Ce Service est chargé de coordonner les activités des structures estudiantines et d'intervenir, en coordination avec les institutions de l'Université, dans les différents aspects de l'insertion professionnelle des étudiants.

Le Conseil des étudiants

Dans l'objectif d'assurer une plus grande participation de ses étudiants dans la gouvernance de l'Université, le Conseil de l'Université a approuvé la constitution d'un Conseil des étudiants qui regroupe des représentants de toutes les structures estudiantines (amicales, clubs, délégués académiques, pastorale et Opération 7ème Jour) ainsi que des représentants.

Le Conseil des étudiants est un organe consultatif, de conseil, de proposition et d'aide à la décision et au suivi pour toutes les questions se rapportant aux différents aspects de la vie étudiante. Présidé par le Recteur de l'Université et formé des représentants d'étudiants et des membres de l'administration, le Conseil traite les problématiques liées à la gouvernance universitaire ayant un impact sur la vie étudiante, les problématiques liées à la pédagogie universitaire et aux formations ainsi que les activités liées au fonctionnement de la collectivité universitaire.

Les clubs étudiants

Afin d'élargir le champ d'activité des étudiants et de leur assurer l'environnement propice à cela, le Conseil de l'Université a entériné le principe de création de clubs d'étudiants puis approuvé, en octobre 2013, les statuts et le règlement intérieur régissant les activités de ces clubs.

Le club est une organisation estudiantine regroupant des étudiants autour d'un thème d'activité, fonctionnant selon le principe du bénévolat. Il tend à promouvoir et à coordonner la participation des étudiants aux activités récréatives sociales ou culturelles, à permettre aux étudiants d'acquérir de l'expérience en matière d'organisation et de gestion d'un groupe et à développer l'esprit de coopération et d'interaction au sein d'un groupe dans le respect des règles d'éthique et de transparence.

12 clubs, rassemblant une centaine d'étudiants, ont ainsi été créés dans le courant de l'année universitaire 2013/2014.

- Club Rotaract
- Club de Musique
- Club Donner Sang Compter
- Club Les Monarques
- Club Laïque
- Club MARCH
- Club Lobbying législatif
- Club Scouts
- Club Discovery
- Club des Anciens du Collège N.D. de Jamhour
- Club LEO Beirut Central District Hermès
- Club Women's Rights

Campus-J



A l'initiative du Recteur, une commission issue du Conseil des étudiants a entrepris la préparation du cadre général de création d'une publication estudiantine puis lancé une campagne de recrutement de collaborateurs étudiants bénévoles.

Une douzaine d'étudiants ont ensuite effectué un énorme travail d'équipe pour assurer, en un temps record, la publication du premier numéro de CAMPUS-J, le journal des étudiants de l'Université Saint-Joseph, appelé à devenir à moyen terme une publication hebdomadaire et à plus long terme un quotidien.

Le sport fédérateur



Le sport constitue un facteur primordial pour le développement du sentiment d'appartenance à l'institution chez les sportifs, d'une part et les supporters, d'autre part. Il joue un rôle important dans le processus d'apprentissage des membres de la communauté universitaire à la solidarité et à l'esprit d'équipe.

Plusieurs indicateurs permettent d'étayer ces deux constatations, notamment :

- Le grand nombre d'anciens qui continuent à participer, en tant que joueurs ou en tant que bénévoles, aux activités organisées par le Service du sport et qui réclament, de manière de plus en plus

pressante, la création d'un club sportif fédéré qui leur permettrait de continuer à défendre les couleurs de leur Alma Mater au-delà des contraintes d'âge règlementaires du sport universitaire.

- L'ambiance qui prévaut au sein des sélections sportives de l'Université et dans lesquelles des étudiants de toutes confessions, de tous bords politiques et de toutes classes sociales forment des équipes soudées et fières de porter les couleurs de leur Alma Mater dans les compétitions locales et de leur pays dans les compétitions internationales.

Le sport fédère également en dehors des murs de l'Université comme en témoigne le succès croissant des Jeux interscolaires qui ont vu la participation de près de 1,900 écoliers.

Témoignage d'un écolier qui a participé aux Jeux interscolaires

Il a été dit qu'une rencontre peut engendrer une relation de confiance durable! C'est ce que nous avons expérimenté cette année lors des 3^e Jeux Interscolaires de l'USJ !

Déjà, avant que les jeux ne commencent, l'accueil était si affable que nous commençons à nous sentir sur nos propres terrains. [...] Tout concourait pour rendre ces championnats un moment de joie et d'allégresse beaucoup plus qu'une compétition où on ne pense qu'à gagner : NOUS ÉTIONS CHEZ NOUS !

Au-delà du goût de la victoire, ce que j'ai gardé dans le cœur est le sentiment d'appartenance : J'ÉTAIS CHEZ MOI ! Depuis, j'envisage sérieusement de poursuivre mes études dans cette prestigieuse université qui a su créer des liens à travers une simple compétition [...]. De tout cœur je vous dis à bientôt sur les bancs de vos classes et sur les terrains pour de nouvelles aventures gagnantes.



Les États généraux des Anciens

Les anciens diplômés sont des acteurs majeurs de la vie d'une Université. Le dynamisme des communautés d'anciens élèves de grandes institutions anglo-saxonnes en est grand témoin: les *Alumni* sont des donateurs potentiels mais aussi des ambassadeurs, porteurs des valeurs de leur Alma Mater. Qui sont ces anciens? Ressentent-ils réellement une appartenance à l'USJ? Comment structurer la relation avec eux pour faire des anciens une communauté véritablement active et engagée dans le développement de l'Université?

A l'initiative du Recteur, le Pr Salim Daccache s.j., le Bureau des anciens étudiants de l'USJ et du développement, en collaboration avec la Fédération des associations d'anciens de l'USJ, procède à la préparation des « États généraux des Anciens de l'USJ ». Il s'agit d'une plateforme d'échange et de réflexion permettant à l'Université d'être à l'écoute et de renforcer les liens avec ses anciens étudiants.

Ceci se fera par le biais d'une série d'ateliers-débats dont la synthèse finale proposera un plan d'action qui sera présenté au cours d'une conférence générale et qui formulera des propositions pour l'implication et l'engagement des Anciens dans la stratégie de développement de l'USJ.

Création d'associations d'Anciens à l'étranger

A l'occasion de ses déplacements à l'étranger, le Recteur tient à organiser des rencontres informelles avec les Anciens de l'Université résidant dans les pays qu'il visite. Il a pu ainsi rencontrer, à ce jour, des Anciens résidant à Dubaï, à Abu Dhabi, au Qatar, en Suisse, en France, au Canada et aux États-Unis.

Ces rencontres ont toutes débouché à la création d'un noyau d'Anciens qui va œuvrer, chacun dans son pays de résidence, à mieux coordonner les relations entre la communauté d'Anciens et l'Université dans la perspective de la création, à moyen terme, d'associations institutionnelles qui s'impliqueront activement pour le rayonnement de l'Université et qui s'engageront fermement dans la stratégie de développement de l'Université.



La Fédération des associations d'anciens de l'Université Saint-Joseph

L'Assemblée générale de la Fédération des associations d'anciens de l'Université Saint-Joseph a élu, en février 2013, son nouveau Comité exécutif composé du Président Chucri Sader, de M. Camile Assaf (Vice-président), M. Christian Makary (Secrétaire général), M. Issam Hage (Trésorier) et Mmes Daisy Abboud, Marie-Claire Antakly et Carole Nehmé (Membres).

Le Comité exécutif s'est fixé comme principal objectif de rassembler et d'unir les anciens de l'Université Saint-Joseph afin de collaborer activement à la mission de l'Université. Il a ainsi œuvré à:

- faciliter le rapprochement, les échanges, la coopération et les synergies entre les anciens et leurs associations au Liban et à l'étranger;
- encourager et développer la constitution de bureaux de la Fédération à l'étranger;
- encourager la constitution de nouvelles associations d'anciens;
- aider et promouvoir l'action des associations d'anciens au Liban;
- mettre à jour une base de données regroupant tous les anciens de l'USJ au Liban et à l'étranger en collaboration avec le Bureau des anciens étudiants de l'USJ et du développement;
- aider les anciens de l'USJ dans leur vie professionnelle à travers une étroite collaboration avec le bureau de l'insertion professionnelle;
- soutenir le fonds de bourse de l'USJ : un don de \$US 250,000 a ainsi été octroyé en 2014 à l'Université;
- travailler à l'organisation d'un colloque suivi d'un grand rassemblement des anciens dans le cadre des activités des 140 ans de l'USJ en 2015;
- travailler au projet de construction d'une Maison de l'Ancien;
- promouvoir les activités sociales et culturelles, notamment:
 - o l'organisation du dîner annuel de la Fédération sous le thème « Anciens de l'USJ, unissez-vous! » au cours duquel une levée de fonds a été opérée sous le thème « Bâtissons ensemble la Maison de l'Ancien »;
 - o l'organisation, et ce pour la première fois, d'une Journée champêtre à l'intention des anciens de l'USJ et leurs familles;
 - o l'organisation du voyage annuel (Géorgie en 2013, Iran en 2014) ;
 - o l'organisation du traditionnel concert de Noël.

300 bourses pour 3 centenaires

Le Recteur de l'Université Saint-Joseph, Pr Salim Daccache s.j., a lancé, en 2013, le fonds « Bourses des Trois Centenaires ». Il a notamment indiqué que ce fonds, qui vise à assurer au moins 300 bourses d'études à l'Université Saint-Joseph, a été créé à l'occasion de la célébration des 130 ans de la Faculté de médecine et des 100 ans des Facultés de droit et d'ingénierie.

Dans son allocution, le Pr Daccache a par ailleurs précisé qu'il a eu la joie de constater, depuis sa prise de fonction en août 2012, ce qu'est l'« esprit USJ qui motive la mission et l'action de l'Université Saint-Joseph, un esprit d'appartenance aux valeurs intellectuelles, morales et spirituelles de recherche de l'excellence dans les différents domaines de la vie académique mais aussi du maintien et de la promotion qualitative de la diversité sociale et communautaire libanaise de nos étudiants. C'est l'attachement à cet esprit qui vient en premier et guide nos pas ».

Le Pr Daccache a ajouté qu'il lançait l'appel à la constitution du fonds « Bourses des Trois Centenaires » et ce, « pour répondre aux multiples demandes de bourses sociales et de mérite qui nous sont adressées et pour donner la possibilité à des diplômés méritants des écoles secondaires de rejoindre l'Université Saint-Joseph même s'ils n'en ont pas toujours les moyens ». Il conclut en précisant qu'il a nommé, par souci de transparence et d'équité, un Comité de parrainage formé de 24 personnalités issues des rangs des anciens de l'USJ ayant pour mission de veiller à la bonne exécution de cette opération.

Tableau 7 - Les membres du Comité de parrainage

Samir Abillamaa	Président Directeur Général de Mitsubishi Regional
Marie Claire Antakli	Présidente de l'Association des anciens de la Faculté de médecine de l'USJ
Raymond Audi	Président Directeur Général de la Banque Audi, ancien ministre des Déplacés
Yolande Badre	Ancienne Présidente de la Fédération des associations d'anciens de l'USJ
François Bassil	Président Directeur Général de la Banque Byblos
Nabil Bustros	Président Directeur Général de MDS Holdings
Sélim Catafago	Président fondateur de la Fédération des associations d'anciens de l'USJ
Michel Eddé	Ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la culture, membre du Conseil stratégique de l'USJ
Carlos Ghosn	Président Directeur Général du Groupe Renault - Nissan, membre du Conseil stratégique de l'USJ
Issam el Hage	Président de l'Association des anciens élèves de la Faculté d'ingénierie
Abbas Halabi	Président de l'Association des anciens de la Faculté de droit et des sciences politiques et économiques
Marwan Hamadé	Ancien ministre des Télécommunications, membre du Conseil stratégique de l'USJ
Adnan Kassar	Président Directeur Général de Fransabank, ancien ministre de l'Economie et du commerce
Salim Jreissati	Ancien ministre du Travail
Khalil Karam	Ambassadeur du Liban auprès de l'Unesco à Paris
Camille Menassa	Ancien directeur administratif de L'Orient-Le Jour et de L'Orient Express
Nayla Moawad	Ancien ministre des Affaires sociales, membre du Conseil stratégique de l'USJ
Farid Raphaël	Président Directeur Général de la Banque Libano-française
Asaad Rizk	Ancien ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur
Antoun Sehnaoui	Président Directeur Général de la Société générale de banque au Liban
Bahige Tabbarah	Ancien ministre de la Justice, membre du Conseil stratégique de l'USJ
Chucri Sader	Président du Conseil d'Etat, Président de la Fédération des associations d'anciens de l'USJ
Antoine Wakim	Ancien Président Directeur Général de la Société nationale d'assurance, Allianz-SNA
Claude Zoghoghi	Président du Groupe Zoghoghi

Namings

- Suite à la convention signée avec la Fondation Philippe Hatem et bénéficiant du soutien du « *Rehabilitation Institute of Chicago* », l'Hôtel-Dieu de France a inauguré le Centre de rééducation Laetitia Hatem en novembre 2012.
- En janvier 2013, le hall d'accueil du bâtiment C au Campus de l'innovation et du sport est devenu l'« Espace Sélim Takla » en hommage à l'ancien ministre, l'un des architectes du Liban contemporain et ancien de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph.
- En avril 2013, l'amphithéâtre de la Bibliothèque Orientale a été rebaptisé « Amphithéâtre Laila Turki » du nom d'une femme de coeur qui fut élue en 1929, à 20 ans, première Miss Liban lors d'une grande cérémonie à l'hôtel Héliopolis et devint la première femme du Machrek arabe à participer à l'élection de Miss Monde à Rio de Janeiro en 1930.



Dès sa prise de fonction, le Recteur de l'Université Saint-Joseph, Pr Salim Daccache s.j., a mis en tête de ses priorités le renforcement de la communication interne et externe de l'Université. De nombreuses mesures ont été prises à cet effet, notamment :

- La création d'une commission *ad hoc* chargée de la réflexion sur les différents outils nécessaires à une bonne communication.
- La création d'une nouvelle maquette du site web de l'Université Saint-Joseph.
- L'émission d'un timbre à l'occasion de la célébration des trois centenaires.
- La création d'une nouvelle maquette du bulletin électronique *USJ Culture* pour une meilleure lisibilité des annonces relatives aux multiples événements socio-culturels organisés par les institutions de l'Université.
- La création du bulletin *USJ Nouvelles*, composé d'articles factuels courts retraçant sommairement les différentes activités qui ont eu lieu à l'Université durant chaque mois. Ce bulletin est envoyé mensuellement à l'ensemble de la communauté universitaire.
- La transformation d'*USJ Info* de bulletin d'information en magazine, composé d'articles thématiques relatifs aux institutions, aux étudiants et aux anciens de l'Université Saint-Joseph. Le contenu du magazine est sélectionné par un Comité de rédaction suite à un appel à publication. *USJ Info*, publication semestrielle, est envoyée en format papier à l'ensemble de la communauté universitaire ainsi qu'aux partenaires externes de l'Université.
- La création d'une application USJ pour *Smartphones*.
- Le recrutement d'un animateur des réseaux sociaux.

D'autres projets sont en cours d'exécution, notamment :

- L'ajout d'un accès personnalisé à leurs comptes pour les enseignants et les étudiants de l'Université à partir de l'application USJ pour *Smartphones*.
- La préparation de versions en arabe et en anglais du site web de l'Université Saint-Joseph.
- La mise à jour de la brochure institutionnelle et l'élaboration de ses versions en arabe et en anglais.
- La préparation d'une nouvelle édition de l'ouvrage : « L'USJ, portrait d'une université, entre tradition et modernité ».
- La création d'un carrefour des réseaux sociaux (*Social Medias Wall*) permettant l'accès, à partir d'un menu unique, à toutes les pages et tous les comptes créés par les institutions de l'Université sur les réseaux sociaux.



Bourses et prêts du Service social

Face aux besoins financiers des étudiants, le Service social répond par l'octroi de prêts, de bourses ou encore par un échelonnement des frais de scolarité. Au-delà des données financières, des éléments importants sont pris en compte par le Service social, dans la détermination de la nature de l'aide. Ils se rapportent surtout au vécu de l'étudiant et de sa famille.

En 2013-2014, 3.928 aides ont été accordées comme suit:

- 1.176 prêts ont été consentis aux étudiants qui ont une situation sociale leur permettant de rembourser le capital emprunté à savoir que les intérêts sont supportés par le Service social.
- 1.687 bourses du Service social ont été octroyées aux étudiants dont la situation sociale impose une responsabilité envers leur famille.
- 406 aides ont été accordées par les différentes fondations et coordonnées par le Service social.
- 659 échelonnements de la scolarité ont été étalés sur les mois de l'année en cours.

Tableau 8 - Évolution de l'aide gérée par le Service social

Année	Prêt		Bourses du Service social		Bourses des fondations		Echelonmt
	Étudiants concernés	\$ US	Étudiants concernés	\$ US	Étudiants concernés	\$ US	Étudiants concernés
2009-2010	1402	4,423,725	588	2,119,455	330	1,206,136	1022
2010-2011	1213	4,123,350	692	2,221,801	361	1,254,488	740
2011-2012	1201	4,158,719	755	3,027,364	466	1,411,981	801
2012-2013	1173	4,941,153	847	3,893,321	432	1,472,992	755
2013-2014	1176	4,491,277	1687	6,500,325	406	1,521,430	659

Le programme des bourses d'excellence

La politique de recrutement des étudiants à l'Université Saint-Joseph associe deux principes distincts et complémentaires, celui de l'accessibilité et celui de la promotion de l'excellence.

L'accessibilité est assurée, d'une part, par l'ouverture des programmes de formation à tous les candidats qui remplissent les conditions imposées par la législation libanaise pour l'admission dans les établissements d'enseignement supérieur et, d'autre part, par les bourses et prêts accordés par le Service social. Cette accessibilité est conforme aux dispositions de la Charte de l'Université qui lui intime d'accueillir tous les étudiants qui souhaitent s'y inscrire ; elle est également en conformité avec les principes de la « Déclaration des droits de l'homme » et les recommandations de l'UNESCO sur l'accès à l'enseignement supérieur.

Certaines conditions supplémentaires sont exigées par l'une ou l'autre des institutions de l'Université, sur une base sélective. Les conditions propres à l'Université Saint-Joseph, comme le classement en catégorie A au test d'aptitude en langue française exigé de tout candidat à une première inscription en premier cursus, et le classement en rang utile dans le cadre de l'admission sur dossier ou par voie de concours, sont d'ordre strictement académique et sont dictées par le souci de la recherche de l'excellence. Le

recrutement qui se fait sur la base du numerus clausus suppose une sélection opérée, d'une part, en fonction de la capacité limitée d'accueil en vue d'assurer la qualité et, d'autre part, en fonction de la capacité d'absorption des futurs diplômés par le monde du travail.

Sans vouloir ériger la sélection en principe absolu en l'étendant à l'ensemble de ses institutions, l'Université Saint-Joseph n'en affirme pas moins son désir de recruter les meilleurs candidats. A l'instar du dispositif d'admission sur dossier ou par voie de concours adopté par un certain nombre de ses institutions, le programme des bourses d'excellence que l'USJ a institué en 2005 et qui entend attirer les élèves les plus brillants du secondaire, s'inscrit dans cette politique de recherche de l'excellence.

L'USJ offre aux lauréats du baccalauréat libanais et du baccalauréat français des bourses d'excellence couvrant totalement ou partiellement Les frais d'inscription aux crédits exigés pour toute la durée des études du 1^{er} diplôme (3, 4, 5 ou 7 ans).

Ce programme se distingue des programmes similaires appliqués dans d'autres universités libanaises, notamment par les trois caractéristiques suivantes :

1. En s'adressant à la fois aux titulaires du baccalauréat libanais et aux titulaires du baccalauréat français, ce programme est le seul à tenir compte à ce niveau de la spécificité du système éducatif libanais.
2. Il est également le seul à tenir compte de la répartition des bacheliers sur une base géographique et à couvrir d'une manière équitable l'ensemble du territoire national. En effet, des bourses sont offertes aux lauréats, lors de la première session, dans chacune des quatre séries du baccalauréat libanais, non seulement au niveau de tout le Liban mais aussi dans chacune de ses six régions administratives (mouhafazats).
3. Il offre en outre le plus grand nombre de bourses, puisqu'en plus des 92 bourses complètes et 60 demi-bourses attribuées aux premiers du baccalauréat libanais, de nombreuses bourses sont attribuées aux bacheliers, résidant au Liban, ayant obtenu les meilleurs scores lors de la première session, dans chacune des trois séries du baccalauréat français.

Tableau 9 - Titulaires du Baccalauréat libanais

Bourse complète					
	Classement				
Au niveau de tout le Liban	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Dans chacune des 6 mohafazats	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}		
Demi - bourse					
Au niveau de tout le Liban	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}		
Dans chacune des 6 mohafazats	4 ^{ème}	5 ^{ème}			

- Lors de la 1^{ère} session
- Dans chacune des 4 séries du bac

Tableau 10 - Titulaires du Baccalauréat français

Bourse complète	
Séries	Moyennes
Littéraire	égale ou supérieure à 17/20
Economique et sociale	égale ou supérieure à 17/20
Scientifique	égale ou supérieure à 18/20
Demi - bourse	
Littéraire	égale ou supérieure à 16/20 et inférieure à 17/20
Economique et sociale	égale ou supérieure à 16/20 et inférieure à 17/20
Scientifique	égale ou supérieure à 17.5/20 et inférieure à 18/20

- Lors de la 1^{ère} session
- Sur l'ensemble du territoire libanais

Malgré ses atouts indéniables, notre programme ne parvient pas encore à réaliser pleinement les résultats escomptés. Le bilan des bourses d'excellence montre en effet qu'elles n'ont atteint que partiellement leurs objectifs. Interpellés par cette situation, nous avons été amenés à réfléchir sur les moyens les plus appropriés pour doter ce programme d'une plus grande efficacité.

En vue d'assurer à ce programme une plus grande visibilité, une convention de coopération a été signée en juin 2012 avec le Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) libanais. Dans le même souci de visibilité, ce programme a bénéficié de toute la publicité requise, de manière à lui assurer la plus large diffusion auprès du public en général et plus particulièrement auprès des établissements scolaires concernés.

Les modifications qui ont déjà été apportées cette année académique 2013-2014 au règlement des bourses accordées aux titulaires des deux baccalauréats libanais et français et qui en ont élargi le cercle des bénéficiaires, ont été jugées satisfaisantes. (Le nombre des bourses accordées qui était de 4 en 2012/2013, puis de 9 en 2012/2013, est passé à 22 en 2013/2014, dont 12 pour la Faculté de médecine).

En outre, il est envisagé d'organiser, au début de chaque année universitaire, une cérémonie officielle médiatisée pour accueillir les bénéficiaires des bourses d'excellence inscrits à l'USJ, à laquelle seront conviés les autorités publiques concernées, les parents des boursiers et les responsables de leurs établissements scolaires.

Un effort comparable devra être consacré à la révision du règlement des bourses de mérite et à leur promotion.

L'Opération 7^{ème} Jour

L'Opération 7^{ème} Jour (O7) a démarré à l'occasion des sinistres événements de juillet 2006, à l'initiative du Pr René Chamussy, alors Recteur de l'Université, pour venir en aide aux populations déplacées. C'était une action menée dans l'urgence qui a depuis évolué pour devenir un outil d'engagement civique de la communauté universitaire pour une action à long terme et acquérir une dimension stratégique pour l'Université.

L'arrivée du nouveau Recteur, le Pr Salim Daccache s.j., complète la réflexion stratégique amorcée et achève l'institutionnalisation de l'O7. Le Recteur

souligne qu'« une continuité dans l'histoire doit être marquée par l'approfondissement de l'engagement. L'O7 n'est pas une action marginale mais une action qui exprime notre conscience de solidarité avec l'autre, la conscience de l'Université en tant qu'institution ayant pour mission l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité ».

Ainsi l'O7 se positionne au sein de l'Université comme réponse à plusieurs enjeux et visant plusieurs stratégies. Celles-ci peuvent être déclinées comme suit :

- a- L'Université n'est plus l'unique lieu d'accès au savoir. Avec le développement des sites internet, le savoir devient à la portée de tous. Quant à la formation professionnelle, l'USJ se partage le marché avec plusieurs autres établissements universitaires. Cependant, 2 points peuvent faire la différence :
 - le premier demeure dans l'application du savoir et de la formation professionnelle, d'où cette troisième dimension qui donne toute sa profondeur et sa destination à l'enseignement et qui est « le service à la collectivité » à travers l'O7,
 - le deuxième en découle directement, puisque le service à la collectivité et la proximité socio-humaine ne peut que nourrir davantage la recherche.

Le Pr Daccache remarque que « ces trois éléments (l'enseignement, la recherche, le service à la collectivité) sont enchevêtrés car travailler pour la société à travers des activités sociales, cela implique que les études données ne sont pas déconnectées de la société».

- b- L'excellence et la réussite ne se comptent plus uniquement en chiffres signifiant des notes ou des affaires mais aussi en capital de don et de gratuité. L'O7 promeut ainsi l'engagement citoyen et le volontariat.
- c- Alors que la formation professionnelle anime l'esprit de concurrence, l'O7 promeut une saine émulation à plusieurs niveaux entre étudiants et anciens. Elle permet en outre d'identifier des leaders capables d'encourager leurs collègues et de les mobiliser pour des causes nobles.
- d- Si la formation académique risque de cloisonner l'étudiant dans une discipline donnée, l'O7 incite l'ouverture à l'interdisciplinarité. En effet, les projets fédérateurs aux côtés des projets transversaux forment à l'échange, à la complémentarité et à l'unité dans la diversité.
- e- Finalement, cela va sans dire que l'O7 offre une grande visibilité à l'USJ.



Ces orientations stratégiques sont au fondement du règlement intérieur de l'O7 qui a vu le jour au courant de l'année 2012-2013. Selon le Recteur, celui-ci « cherche à enraciner de plus en plus l'action sociale et citoyenne dans la vie universitaire et attester que notre éducation à l'USJ vise à former des hommes et des femmes avec et pour les autres, autrement dit, des personnes engagées au nom des valeurs citoyennes et spirituelles qui les animent et des citoyens qui par devoir d'humanité font le choix d'être solidaires avec les autres ».

La mise en application immédiate du règlement intérieur s'est traduite par la nomination en décembre 2013, de la part du Recteur, d'un nouveau comité de pilotage. Cette action est un signe de la pérennisation de l'O7 : celle-ci peut désormais croître et s'épanouir indépendamment des personnes.

- Projet «Prisons»
- Soutien scolaire aux enfants démunis
- Dispensaire juridique
- Global Social Venture
- Etc.



L'Institut Confucius



Afin de promouvoir la langue et la culture chinoises, l'Institut Confucius de l'Université Saint-Joseph (ICUSJ) est créé en 2006 avec le soutien du Hanban (Bureau national pour l'enseignement du chinois langue étrangère) et en partenariat avec l'Université Shenyang Normal.

C'est aujourd'hui une institution parfaitement rodée qui poursuit sa vitesse de croisière avec l'enseignement de la langue chinoise pour les étudiants de l'Université, le monde professionnel ainsi que pour les élèves d'écoles. Les cours se donnent au Campus des sciences humaines, au Campus des sciences et technologies et dans les trois centres régionaux de Tripoli, Zahlé et Saïda.

L'ICUSJ offre par ailleurs, en collaboration avec les institutions concernées de l'Université, d'autres formations spécifiques à la Chine, telles que les sciences politiques, l'économie, la physiothérapie et l'acupuncture. Les manifestations culturelles – Opéra de Pékin, musique, danse, cinéma, cuisine, calligraphie, etc. – occupent une place de choix dans les activités de l'Institut.

En décembre 2013, l'ICUSJ a été classé parmi les dix premiers des 400 Instituts Confucius du monde pour la qualité de ses activités culturelles.



Le Centre académique japonais (CAJAP)

Le Centre académique japonais (CAJAP) est inauguré en 2008 dans le but de développer les relations académiques et culturelles entre le Liban et le Japon. Il constitue non seulement une porte ouverte sur le Japon, mais également un véritable lieu de rencontres et d'échanges.

Le CAJAP est un centre de formation linguistique et un cadre de services culturels visant au rapprochement mutuel des deux populations libanaises et japonaises et la découverte de leurs cultures réciproques. La culture japonaise est ainsi diffusée par le biais de manifestations diverses et variées qui exposent les caractéristiques, le savoir-faire et l'art japonais sous forme de tables rondes, séminaires, conférences, spectacles, projections de films, etc. Les activités académiques comprennent notamment des cours de langue japonaise, des cours d'arts martiaux, des ateliers de cuisine japonaise ou d'Ikebana. Le CAJAP met à la disposition de ses usagers une médiathèque qui s'enrichit progressivement.

Le CAJAP est ainsi devenu rapidement une référence incontournable pour toute personne en quête d'informations sur le Japon, notamment les voyageurs qui y vont pour du tourisme, des affaires ou des études.



La Bibliothèque Orientale

La reprise du fonds du collège-séminaire de Ghazir en 1875, année de fondation de l'Université Saint-Joseph, constitue le point de départ de ce qui deviendra une vingtaine d'années plus tard la Bibliothèque Orientale. Son premier noyau est rassemblé par le R.P. Alexandre Bourquenoud et c'est le R.P. Louis Cheikho qui lui donne son nom de Bibliothèque Orientale en 1894. En 1939, elle est transférée dans le bâtiment qu'elle occupe encore à ce jour et qui fête, en cette année 2014, ses 75 ans de construction. La Bibliothèque orientale renferme des documents d'une richesse inestimable : 200.000 titres d'ouvrages anciens et rares ; 1.800 titres de revues et périodiques; des journaux depuis le début de la presse arabe ; 3.500 manuscrits arabes, principalement chrétiens ; 60.000 documents photographiques datant à partir du début du XX^{ème} siècle ; une cartotheque sur le Moyen-Orient d'environ 3.000 cartes géographiques ; près de 50.000 nouvelles acquisitions d'ouvrages.



La Bibliothèque Orientale loge par ailleurs le Centre Louis Pouzet d'études des civilisations anciennes et médiévales et publie également les *Mélanges de l'USJ*, revue pluridisciplinaire fondée en 1906 à Beyrouth.

Un groupe de Français a fondé, en 2006, l'Association des Amis de la Bibliothèque Orientale de Beyrouth (AABOB) dont la mission est de faire connaître internationalement la Bibliothèque Orientale dans les milieux académiques, le monde de la culture et des médias et de l'aider matériellement en faisant appel à la générosité et à l'ouverture culturelle de particuliers et du mécénat d'entreprise.

Une convention a été signée avec la Fondation Boghossian qui prendra en charge les frais de remise à niveau physique et technique de la Photothèque.

Le Musée de Préhistoire libanaise

Le Musée de Préhistoire libanaise, inauguré en juin 2000, recèle un véritable trésor patrimonial : il renferme une collection exceptionnelle d'outils préhistoriques réunis depuis plus d'un siècle par une pléiade de préhistoriens jésuites. Cette collection est d'autant plus précieuse qu'elle est unique au Liban et, à plusieurs égards, irremplaçable.

Pendant longtemps, ce patrimoine national était presque exclusivement réservé aux spécialistes. Le projet de création d'un Musée de préhistoire visait non seulement à mettre à la disposition du grand public, surtout scolaire, cette richesse patrimoniale du Liban, mais aussi de relancer la recherche préhistorique au Liban en formant une génération de relève, en renforçant l'enseignement de la Préhistoire et en organisant des fouilles archéologiques, en collaboration avec la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Le Musée de Préhistoire organise, périodiquement, des conférences ou des ateliers ouverts au grand public, dont les dates sont annoncées sur le site web de l'USJ et sur celui du Musée, ainsi que par courriel et par voie de presse. Il œuvre dans le cadre de la médiation culturelle qui consiste à donner aux jeunes un complément d'information plus dynamique en les laissant fabriquer eux-mêmes la céramique, les parures et les vanneries comme le faisaient les hommes préhistoriques ou en les familiarisant avec les techniques de chasse, le feu ou les peintures préhistoriques. Le Musée de Préhistoire est ainsi pionnier dans ce domaine qui est en plein essor en ce moment. Mais le développement de ce secteur est handicapé par trois facteurs essentiels :

- Le manque de ressources humaines.
- Le manque d'espace.
- Le manque d'outils pédagogiques (audio-visuel, etc.).

Le Musée dispose enfin d'une petite bibliothèque spécialisée unique au Liban. Elle a été considérablement enrichie par une donation faite par Lorraine Copeland, archéologue britannique spécialiste de la période Paléolithique du Proche-Orient, avant sa mort et elle est continuellement mise à jour avec de nouvelles acquisitions.



Le Musée des minéraux

Le Musée des minéraux (mim), créé à l'initiative de M. Salim Eddé, est ouvert au public depuis octobre 2013 et regroupe une étonnante collection qui comprend à ce jour plus de 1.500 minéraux représentant quelque 300 espèces différentes qui proviennent de 61 pays. C'est le premier musée au Liban consacré au monde minéral ; il s'est donné pour mission de promouvoir les aspects esthétiques, aussi bien que scientifiques, industriels et économiques de la minéralogie. Fruit de la collaboration entre l'Université Saint-Joseph qui a offert le local et



M. Salim Eddé qui a pris en charge la conception du musée et offert sa collection de minéraux, ce musée renforce la place de l'Université Saint-Joseph comme acteur incontournable de la vie culturelle libanaise.

Le Théâtre Béryte

Inauguré en septembre 2000, le Théâtre Béryte (170 places) sert également comme salle de projections cinématographiques et audiovisuelles et accueille par ailleurs des conférences, des colloques des rencontres avec des artistes. Situé dans les locaux mêmes de l'Institut d'études scéniques, audiovisuelles et cinématographiques (IESAV), c'est avant tout un théâtre universitaire destiné en priorité aux étudiants et aux anciens étudiants, mais aussi aux professionnels du métier. Tremplin pour l'insertion professionnelle des diplômés et des étudiants en formation continue, il constitue un espace idéal de rencontres locales, régionales et internationales entre étudiants et professionnels.

Il a accueilli dernièrement plusieurs spectacles de diplômés de l'IESAV, comme Joe Kodeih, Marcel Ghosn, Betty Taoutel, etc., ainsi que des travaux de fin d'études d'étudiants de l'IESAV.



Le Théâtre Monnot

En novembre 2012 le Théâtre Monnot a fêté son quinzième anniversaire et a confirmé, à cette occasion, son rôle d'acteur principal de la vie culturelle beyrouthine.

Le Théâtre Monnot accueille plus de 30,000 spectateurs par saison. Il présente, annuellement, une cinquantaine de programmes dans différentes disciplines du spectacle (théâtre, danse, musique, conte...) mais aussi des activités culturelles non spectaculaires (ateliers de formation, conférences-débats...). L'ensemble des programmes se répartissent en moyenne sur 260 représentations par an. Les salles du Théâtre Monnot sont réservées entre 14 et 18 mois à l'avance par les producteurs désireux de s'y produire. Malgré son intense activité quotidienne, son succès public et la grande sollicitation dont il fait l'objet de la part des producteurs, le Théâtre Monnot ne comble pas ses frais et subit des déficits financiers annuellement.

Les perspectives de développement du Théâtre Monnot se présentent comme suit :

- Développer et étendre les activités de la Madrasa du conte :

Créée en 2004 au Théâtre Monnot, la Madrasa du conte est une cellule de réflexion, d'échange et d'apprentissage autour des survivances de l'oralité au Liban. Elle a, à son actif, l'organisation de deux festivals du conte, l'un international et l'autre local, tous deux itinérants aux quatre coins du Liban. Elle a également organisé plusieurs séminaires et tables rondes ainsi que des ateliers de formation de conteurs adultes. Elle collabore avec de nombreuses écoles privées et publiques au Liban pour développer l'enseignement du conte oral dans les milieux scolaires. Elle offre, chaque année, dans le cadre de ses festivals, sa tribune à 25 jeunes conteurs venus du scolaire participer aux spectacles aux côtés des professionnels.

La Madrasa du conte a grandement contribué à forger la spécificité du Théâtre et elle enregistre d'année en année un succès grandissant. Cette activité présente un potentiel de développement intéressant, intimement lié à des valeurs culturelles authentiques de notre société. Dans les perspectives de développement de cette structure, il est envisagé de collaborer avec des unités de recherche de l'USJ (UIR Mémoire du CEMAM) ainsi qu'avec une association en voie de constitution « La maison des arts et du conte ».

- Devenir une place avancée de l'USJ dans la vie de la cité :

Le Théâtre Monnot serait un terrain d'application privilégié de la rencontre entre l'Université et la culture, entre la science et les moyens de sa mise en œuvre au service d'un humanisme et d'une citoyenneté tels que prônés par l'Université Saint-Joseph dans sa charte.

Dans cette perspective, il serait souhaitable de transformer le Théâtre Monnot d'une « salle de spectacles » en une « maison de la culture » au service des jeunes et de l'Université.

Une réflexion est par ailleurs menée, au sein de l'Université, autour de la création d'une unité affectée aux activités culturelles au sein de l'Université, sous le titre d'Espace culturel et artistique (ECA) de l'Université Saint-Joseph, et dans laquelle le Théâtre Monnot pourrait jouer un rôle prépondérant par la génération d'actions culturelles au service de la communauté. Le succès de l'ECA et la mise en place d'un espace de créations culturelles pourraient apporter au Théâtre Monnot la dimension de producteur ou d'acteur culturel à part entière qui lui manque en ce moment.

- Elargir les locaux du Théâtre Monnot de façon à agrandir ses espaces d'accueil du public et à le doter de bureaux administratifs plus adéquats.

Toutes ces perspectives de développement nécessitent des financements supplémentaires. Cela est d'autant plus incommode que les comptes du Théâtre sont, comme déjà mentionné, déficitaires. Il a

ainsi été décidé d'opérer un rapprochement avec des mécènes et des sponsors pour leur demander de soutenir les activités du Théâtre. Une proposition de « programmes de soutien ou de sponsoring » a été préparée et a commencé à être distribuée auprès des sponsors éventuels : aucune réponse positive n'a été recueillie à ce jour, mais l'espoir demeure d'obtenir gain de cause d'ici le début de la saison prochaine en septembre 2014.

L'Université pour tous

L'Université pour tous (UPT) vise à répondre au besoin ressenti par un large public de personnes francophones souhaitant développer leur culture ou mettre à jour leurs connaissances dans divers domaines du savoir.

Les cours magistraux et théoriques relèvent de certaines disciplines académiques comme l'enseignement de la philosophie, de la littérature, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la psychologie, du cinéma, etc. D'autres enseignements sont, au contraire, entièrement fondés sur l'exercice et la pratique comme les ateliers de dessin, peinture, sculpture, céramique, création, photographie, œnologie et art dramatique. Enfin, depuis quelques temps, l'UPT fait suivre plusieurs enseignements par une expérience sur le terrain : ainsi en est-il du cours de « tourisme et voyage » dont l'aboutissement est un voyage, du Feng Shui, et même parfois du cinéma ou de la littérature qui donnent lieu à des escapades, comme le week-end au musée de l'Innocence à Istanbul à la suite de l'analyse en classe du roman d'Orhan Pamuk, ou un autre week-end en perspective à Rimini à l'issue d'une étude du film de Federici Fellini, *Arma cordis*.

De par son souci de rigueur académique et ses options pédagogiques, l'Université pour tous constitue un lieu d'accueil dont la convivialité et la qualité des échanges contribuent grandement à la fonction didactique et culturelle.



L'Université est dirigée par un Conseil présidé par le Recteur et qui comprend les Vice-recteurs, le Secrétaire général, les Doyens et Directeurs d'institutions, le Directeur général de l'Hôtel-Dieu, les Administrateurs des campus universitaires et des enseignants élus.

Tableau 11 - Liste des membres du Conseil de l'Université

R.P. Salim DACCACHE	Recteur
R.P. Michel SCHEUER	Vice-recteur
M. Henri AWIT	Vice-recteur aux affaires académiques
M. Antoine HOKAYEM	Vice-recteur aux relations internationales
M. Wajdi NAJEM	Vice-recteur à l'administration
Mme Dolla KARAM SARKIS	Vice-recteur à la recherche
M. Fouad MAROUN	Secrétaire général
R.P. Thom SICKING	Doyen de la Faculté des sciences religieuses
Mme Mariane ABI FADEL	Doyen de la Faculté de pharmacie
Mme Christine BABIKIAN ASSAF	Doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines
M. Henri AWAISS	Doyen de la Faculté des langues
M. Fadi EL HAGE	Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation
Mme Léna GANNAGÉ	Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques
M. Fadi GEARA	Doyen de la Faculté d'ingénierie
M. Joseph GEMAYEL	Doyen de la Faculté de sciences économiques
M. Tony GIBEILY	Doyen de la Faculté de gestion et de management
Mme Rima SASSINE KAZAN	Doyen de la Faculté des sciences infirmières
Mme Nada BOU ABOUD NAAMAN	Doyen de la Faculté de médecine dentaire
M. Toufic RIZK	Doyen de la Faculté des sciences
M. Roland TOMB	Doyen de la Faculté de médecine
R.P. Edgard EL HAIBY	Directeur de l'Institut supérieur de sciences religieuses
R.P. Joseph GEBARA	Directeur de l'Institut d'études islamo-chrétiennes
Mme Carla MATTA ABI-ZEID	Directeur de l'Institut de psychomotricité
Mme Yolla ATALLAH	Directeur de l'École de sages-femmes
Mme Nisrine LATTOUF	Directeur de l'Institut de physiothérapie
Mme Camille MOITEL MESSARRA	Directeur de l'Institut supérieur d'orthophonie
Mme Marie-Gabrielle GHORRA HINDI	Directeur de l'École des techniciens de laboratoire d'analyses médicales
Mme Jeanine HOYEK-GEBEILY	Enseignant, représentant la Faculté de médecine dentaire
Mme Gisèle HAJAL	Enseignant, représentant la Faculté des sciences infirmières
Mme Maya KHARRAT SARKIS	Directeur de l'ESIAM-ESIA
M. Hadi SAWAYA	Directeur de l'Institut national de la communication et de l'information
Mme Fadia KIWAN	Directeur de l'Institut des sciences politiques
Mme Loubna OUEIDATE	Enseignant, représentant la FSE
M. Philippe FATTAL	Directeur de l'Institut de gestion des entreprises
M. Melhem EL KIK	Directeur de l'Institut supérieur des sciences de l'assurance
R.P. Salah ABOU JAOUDE	Directeur de l'Institut de lettres orientales
Mme Marise TANNOUS JOMA'A	Directeur de l'École libanaise de formation sociale
M. Elie YAZBEK	Directeur de l'Institut d'études scéniques, audiovisuelles et cinématographiques
Mme Gina ABOU FADEL SAAD	Directeur de l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth

Mme Dunia EL MOUKKADAM	Directeur de l'Institut libanais d'éducateurs
Mme Fadia ALAM GEMAYEL	Directeur du Centre d'études universitaires du Liban-Nord
M. Moustapha ASSAAD	Directeur du Centre d'études universitaires du Liban-Sud
M. Jean MOURAD	Directeur du Centre d'études universitaires de Zahlé et de la Békaa
R.P. Joseph NASSAR	Président du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de France
M. Marwan BEAINO	Administrateur du Campus de l'innovation et du sport
M. Gaby BTERRANY	Administrateur du Campus des sciences et technologies
M. Fadi HINDI	Administrateur du Campus des sciences médicales
M. Fadi NICOLAS	Administrateur du Campus des sciences sociales
M. Jihad RENNO	Administrateur du Campus des sciences humaines

Créé en 1997, le Conseil stratégique est un organe consultatif de soutien à l'Université. Présidé par le Recteur, il est composé d'un nombre restreint de personnalités libanaises, françaises et francophones – universitaires, hauts fonctionnaires, hommes politiques, chefs d'entreprises, etc. – cooptés pour une période de quatre ans renouvelable. Il se réunit au moins deux fois par an. Sa vocation est d'aider l'USJ à promouvoir son assise régionale et internationale et à renforcer sa contribution au rayonnement de la francophonie. Il entend également faciliter les relations de l'Université avec les entreprises.

Tableau 12 - Liste des membres du Conseil stratégique

R.P. Salim DACCACHE	Recteur
R.P. Michel SCHEUER	Vice-recteur
M. Henri AWIT	Vice-recteur aux affaires académiques
M. Antoine HOKAYEM	Vice-recteur aux relations internationales
M. Wajdi NAJEM	Vice-recteur à l'administration
Mme Dolla KARAM SARKIS	Vice-recteur à la recherche
M. Fouad MAROUN	Secrétaire général
M. Joseph AOUN	Président de l'Université de Northeastern (États-Unis)
M. Samir ASSAF	Directeur général de HSBC Global Banking and Markets (Liban)
M. Michel BARNIER	Membre du parlement européen, Commissaire européen aux marchés intérieurs et aux services financiers, ancien Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, ancien Ministre des Affaires étrangères (France)
M. Giorgio BONACCI	Ancien Directeur général de l'Office de coopération EuropeAid de la Commission européenne « Développement et coopération » (Italie)
M. Michel CAMDESSUS	Gouverneur Honoraire de la Banque de France, ancien Directeur général du Fonds Monétaire International (France)
Mme Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE	Secrétaire perpétuel de l'Académie Française (France)
R.P. René CHAMUSSY s.j	Recteur émérite de l'Université Saint-Joseph (Liban)
M. Walid EL DAOUK	Ancien ministre de l'Information (Liban)
M. Joseph DEISS	Ancien Conseiller fédéral, ancien Président de la Confédération Helvétique, Président de la 65ème Assemblée générale des Nations-Unies (Suisse)
M. François-Xavier de DONNÉA	Ministre d'État, Membre de la Chambre des Représentants (Belgique)
M. Michel EDDÉ	Avocat, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la culture, Président Directeur général du quotidien L'Orient-Le Jour (Liban)
M. Michel GERVAIS	Directeur général du Centre hospitalier Robert-Giffard et du Centre de recherche Université Laval/Robert Giffard (Canada)
M. Carlos GHOSN	Président Directeur général du Groupe Renault - Nissan (France)
M. Marwan HAMADÉ	Ancien ministre des Télécommunications, Député du Chouf (Liban)
M. Philippe LAGAYETTE	Ancien Président Directeur général, J.P. Morgan (France)
M. Amine MAALOUF	Membre de l'Académie Française, Prix Goncourt en 1993 (Liban)
M. Joseph MAILA	Ancien Recteur de l'Institut catholique de Paris (France)
M. Tarek MITRI	Ancien ministre de l'Information (Liban)
Mme Nayla MOAWAD	Ancien ministre des Affaires sociales (Liban)
M. Varouj NERGUIZIAN	Directeur général de la Banque de Sharjah (Émirats Arabes Unis)
M. Christian PHILIP	Recteur de l'Académie de Montpellier, ancien Représentant personnel du Président de la République pour la Francophonie (France)
M. Jean-Pierre RAFARRIN	Ancien Premier ministre français (France)
M. Chucrî SADER	Magistrat, Président de la Fédération des Associations d'Anciens de l'Université Saint-Joseph (Liban)
M. Nasser SAÏDI	Ancien ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, ancien premier Vice-gouverneur de la Banque du Liban (Liban)
M. Bahige TABBARAH	Ancien ministre de la Justice (Liban)



Rectorat de l'Université Saint-Joseph
Rue de Damas, B.P. 17-5208 Mar Mikhaël, 1104 2020 Beyrouth - Liban
Tél: 961-1-421000, Tpie: 961-1-421005



Université Saint-Joseph de Beyrouth
<https://www.facebook.com/usj.edu.lb>



@USJLiban



USJLiban